

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DOSSIER

Gestion des déchets : jetons moins, trions mieux !



AU QUOTIDIEN
Le syndicat LUMIÈRE
souffle ses 20 bougies !

COMMUNES
Une nouvelle mairie
pour Amagney

DEMAIN
Des zones d'activités
en plein développement

+ simple
- cher
+ vert*



* 100%
recyclable
et à l'infini



RECYCLER
LE VERRE
C'EST CLAIR!

www.grandbesancon.fr



Grand
Besançon



Arrêt sur images 4

Grand Besançon au quotidien 6

Créaffaire aide les entrepreneurs / Des locaux neufs pour la SEDD / Gens du voyage : un terrain où prendre racine / Des Grand Bisontins révèlent l'origine d'Uranus et de Neptune / Veillez sur la nature / Le Grand Besançon récompensé au concours national de la biodiversité / Trésor de musique de chambre / Si on devenait locavore ? / Favoriser l'insertion professionnelle / 20 bougies pour le syndicat LUMIÈRE / Ma cité va créer des emplois / Natura 2000 : Jean-Louis Fousseret réélu président / Des recettes contre le gaspillage alimentaire

Le Grand Besançon Demain 10

Des zones d'activités en plein développement

De nouveaux arrivants sur TEMIS / Commercialisation à la carte sur la zone Eurespace de Pouilley-les-Vignes / La Nouvelle Ère prend corps / Zone des Portes de Vesoul : un projet en définition

DOSSIER 12

Gestion des déchets : jetons moins, trions plus !

Expressions politiques 22

Tribune libre des élus communautaires

L'actu des communes 24

Amagney / Boussières / Osselle / Tallenay / Thise / Fontain / Roche-lez-Beaupré / Larnod / Dannemarie-sur-Crète

Rencontre 27

Jean-François Delforge
dirigeant du groupe biomédical ALCIS

Sortir 29

Expositions, théâtre, sorties, conférences, sport...

Rétrospective 2014 30



ÉDITO

Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-président
du Grand Besançon
Maire de
Serre-les-Sapins

À

l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons avant tout présenter à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2015, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles.

Tout au long de l'année écoulée, à travers nos missions de service public, nous avons eu un seul et même objectif : être au plus proche de vous. Pour répondre à vos besoins et poursuivre le développement du Grand Besançon, nous avons oeuvré dans bien des domaines essentiels : le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports, l'habitat, l'environnement, la culture.

Au cœur des grands projets qui ont ainsi pu être menés à terme, le tramway figure en première place. Quatre mois après son inauguration, les Grand Bisontins ont déjà largement adopté ce nouveau mode de transport. Au-delà de sa modernité et de son accessibilité, le tramway amplifie le rayonnement et l'attractivité de notre agglomération. Signe fort de dynamisme, le tramway se révèle naturellement un nouvel atout dans la compétition économique qui existe entre les territoires.

À cet égard, le Grand Besançon possède d'autres points forts : des compétences humaines et technologiques de la plus haute qualité, une forte capacité d'innovation, une importante offre foncière et immobilière avec neuf zones d'activités économiques portées par l'Agglomération pour favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. C'est là l'une de nos priorités.

Autre réel atout pour la croissance locale, le déploiement du très haut débit sur tous les sites d'accueil économique, via le Réseau Lumière qui vient de fêter ses 20 ans.

Dans un tout autre domaine, le Grand Besançon – en partenariat avec le Sybert-mène également des actions volontaristes, pour inciter chacun à réduire ses déchets et à préserver l'environnement. Une politique innovante et couronnée de succès (baisse de 28 % des déchets résiduels), récemment récompensée au niveau national par plusieurs distinctions environnementales.

Grand Besançon 2015 : l'esprit communautaire

De telles réalisations donnent tout son sens à notre action collective. Mais beaucoup reste encore à faire alors que nous abordons un nouveau tournant dans l'intercommunalité : l'État réduit en effet ses dotations et se désengage de prestations qui incombent dorénavant aux collectivités.

Dans ce contexte difficile, nous continuerons à être présents à vos côtés et à agir avec discernement pour que le développement de notre territoire bénéficie pleinement à tous.

Demain plus que jamais, seule l'intercommunalité nous permettra de relever ce défi, en élargissant ses compétences et en mutualisant ses moyens. Les liens qui unissent nos 58 communes n'ont cessé de se renforcer. Cette solidarité entre les territoires, à laquelle nous sommes attachés, demeure gage de réussite. Ainsi poursuivrons-nous ensemble en 2015 notre engagement, avec confiance et détermination.

Belle et heureuse nouvelle année à tous !

Retrouvez à l'intérieur de ce magazine un calendrier des saisonnalités pour adapter votre consommation de fruits et légumes locaux à chaque saison ! Bon appétit !

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60
Courriel : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr

Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret - **Direction de la communication :** Thomas Roussez - **Direction de la rédaction :** Florian Pasqualini.

Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Thomas Roussez, Florian Pasqualini.

Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Direction Communication Grand Besançon.

Crédit photo couverture : Emmanuel Ème. **Crédit photos :** Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emmanuel Ème, Ville de Besançon, Éric Châtelain, Jean-Charles Sexe, DR, sauf mention contraire.

Maquette - mise en page : Stéphane Ronchin - **Impression :** Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. **Distribution :** La Poste.

Représentant légal : Jean-Louis Fousseret.

Dépôt légal : janvier 2015 - N° ISSN : 1634-3476 - Édité à 92 000 exemplaires.

ARRÊT sur images

Faits d'hiver dans le Grand Besançon!

Le gala des ingénieurs fraîchement diplômés de l'ENSM a une fois encore montré tout le dynamisme de cette école d'excellence ▼ dans le domaine des microtechniques.



Le musée des Maisons comtoises de Nancray organisait également son marché artisanal sur un week-end, les 6 et 7 décembre. ▼



▲ Le marché de Noël de Besançon a brillé de mille feux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.





◀ La fin de l'année civile marquait le temps des **concerts au Conservatoire** comme ici, à l'Auditorium, où une foule nombreuse s'était pressée.



▲ Le 23 novembre, le projet «saxo» réunissait des virtuoses issus du Conservatoire et des écoles de musique du Grand Besançon pour un concert à l'Auditorium de la Cité des Arts qui fera date...



◀ **Kumi kata, ukemi, tomoe nage...**, se sont succédé le temps d'un week-end à Besançon où plusieurs centaines de judokas issus de toute la France se sont affrontés dans un tournoi par équipes.



◀ Les 6 et 7 décembre, c'était également la **28^e édition du Téléthon** avec toujours une forte mobilisation des associations et des Grand Bisontins comme ici en l'église de François.



▲ Le fleurissement d'hier annonce celui de demain. Et pour récompenser les mains vertes grand bisontines, les traditionnels **prix du fleurissement** ont été décernés.

ENTREPRENEURIAT

Envie de créer votre entreprise ? Créaffaire est là !

Déjà 54 entreprises créées, 163 projets en cours de création et 238 personnes sensibilisées !

Le bilan intermédiaire 2014 (janvier à septembre) du dispositif Créaffaire pour le Grand Besançon est prometteur. Premier réseau d'appui à la création d'entreprise en France mis en place par BGE (Boutique de Gestion), Créaffaire est la preuve que l'entrepreneuriat, ça s'apprend. Une vérité méconnue par de nombreuses entreprises créées sans véritable préparation et dont beaucoup disparaissent dès les premières années d'activité. Depuis quatre ans en Franche-Comté, Créaffaire met ainsi en place de nombreux outils pour sensibiliser les porteurs de projet et les accompagner, quelles que soient leurs idées, du salon de toilettage canin à la boutique de skates... et ce gratuitement. Réunions d'information, ateliers thématiques (confiance en soi, arguments pour le banquier, charisme du chef d'entreprise...), speed-meeting (rencontres entre les porteurs de projet et des experts) mais aussi bus de la création apportent des réponses, des conseils, des formations, des solutions immobilières, à Besançon comme dans les communes (Saône, Mamirolle, Montferrand, Nancray, Chalezeule...). Réunions d'information et ateliers thématiques 2015 ont d'ores et déjà repris tandis que



le bus de la création repartira sur les routes grand bisontines du 9 au 21 mars !

➔ www.creaaffaire-franche-comte.org

Le bus de la création sillonnera de nouveau le Grand Besançon pour informer les futurs créateurs.

AMÉNAGEMENT

Des locaux neufs pour la SEDD



Fin septembre 2014, les élus du Grand Besançon et les représentants de la SEDD ont inauguré le nouveau siège de l'organisme au Parc Lafayette.

Il en va parfois des constructeurs d'immeubles de bureaux comme des cordonniers: ce n'est pas forcément eux les mieux chaussés. Ainsi, la Société d'équipement du département du Doubs (SEDD) – qui, outre la construction d'immeubles, aménage aussi des zones d'activités et conseille les collectivités locales – était à l'étroit dans ses locaux de Planoise. À tel point qu'une partie de ses services avait dû migrer dans des bureaux loués à l'extérieur. « *La situation ayant perduré pendant cinq ans, nous avons lancé un projet d'extension de nos locaux, en prolongeant les trois étages existants*, explique Vincent Fuster, PDG de la SEDD. *Inaugurée à l'automne, cette extension a permis de rassembler à nouveau tous nos collaborateurs en un même site. Nous avons aussi amélioré le confort des 1 350 m² initiaux, désormais rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.* »

Bien entendu, une fois qu'un cordonnier décide d'améliorer son quotidien, cela peut aller très vite: entre les études et les travaux, la SEDD a construit ses 425 m² de bureaux supplémentaires en moins d'un an !



Le Grand Besançon travaille à la sédentarisation des gens du voyage sur des terrains spécialement aménagés.

HABITAT

Un terrain où prendre racine

Pour favoriser l'installation pérenne des gens du voyage, la loi française préconise l'aménagement de terrains familiaux spécifiques.

L'aire de la Malcombe se prêtant plutôt à l'accueil de voyageurs itinérants, une parcelle située rue de la Providence aux Montboucons va être équipée d'un bâtiment de 30 m² (avec pièce à vivre et sanitaires) et aménagée de manière à fournir quatre emplacements caravanes pour des familles en voie de sédentarisation.

Bisontine depuis quatre générations, une première famille s'installera sur un terrain de 550 m², propriété du Grand Besançon. Elle s'acquittera d'un loyer mensuel et devra se conformer au règlement d'occupation. En complément, la démarche de sédentarisation est accompagnée socialement par l'association Julienne Javel, grâce à un financement du Grand Besançon. En cours d'étude, le projet annonce la réalisation d'une dizaine d'autres dans les six ans à venir.

BIODIVERSITÉ

2 libellules avec 2 L pour voler plus haut !

Si elle ne figure pas encore sur le podium, la Communauté d'agglomération du Grand Besançon fait figure de bon élève en obtenant « 2 libellules » (sur une échelle de cinq) au concours « Capitale française de la biodiversité » 2014. Soixante-dix-sept collectivités s'étaient inscrites à cette édition placée sous le signe de « l'agriculture urbaine, périurbaine et de la biodiversité ». Le Grand Besançon a séduit le jury grâce à divers projets, comme la promotion de l'agriculture sur son territoire, avec le projet SAUGE qui instaure et promeut notamment les circuits courts, ainsi que la création d'une pépinière d'activités maraîchères en agriculture biologique, sur le modèle des incubateurs d'activités économiques. Nul doute qu'à ce rythme, ces deux libellules devraient faire des émules...



CONCERTS

Des trésors de musique de chambre



Ambiance intimiste au programme pour la 2^e édition des Trésors de musique de chambre, qui égrène, un week-end par mois à Besançon, des concerts classiques sur instruments d'époque. Les 24 et 25 janvier, 21 et 22 février, 14 et 15 mars, public et musiciens seront transportés dans l'atmosphère des salons de musique des XVII^e et XVIII^e siècles, à la jauge restreinte. Cinquante personnes maximum peuvent en effet être accueillies dans les salles des très beaux hôtels particuliers qui ont répondu à l'appel de l'Ensemble Cristofori, à l'initiative de ce petit festival: l'hôtel Alviset (rue Péclet) et l'hôtel de Grammont (square Castan). Les musiciens et

interprètes de renom, tels la mezzo-soprano Isabelle Druet, le pianiste Arthur Schoonderwoerd ou la violoniste Sue-Ying Koang, promettent de beaux moments en compagnie de Beethoven, Ravel ou Debussy. Une master class précédera chaque week-end, le vendredi de 17h à 19h, au Conservatoire.

➔ Billetterie sur www.besancon-tourisme.com

RECHERCHE

Des Grand Bisontins révèlent l'origine d'Uranus et de Neptune

Pourquoi les planètes Uranus et Neptune, les deux plus éloignées de la Terre, possèdent une composition chimique anormale – elles sont riches en carbone et pauvres en azote – alors que les autres planètes sont composées d'azote et de carbone à parts quasiment égales? L'énigme qui taraudait les communautés scientifiques a peut-être été levée en septembre dernier par Mohamad Ali-Dib, Olivier Mousis et Jean-Marc Petit, trois chercheurs de l'institut UTINAM Besançon (CNRS/Université de Franche-Comté) dont les résultats ont été publiés dans *The Astrophysical Journal*, une revue internationale qui fait autorité. Il existerait une zone spécifique de la nébuleuse primordiale*, une « ligne de glace de monoxyde de carbone » où les deux lointaines planètes du système solaire se seraient formées. Eurêka!

* Nébuleuse primordiale: Les étoiles prennent naissance dans une nébuleuse primordiale, qui est un nuage de gaz et de poussière comportant la matière nécessaire à la création des étoiles et des planètes.

ENVIRONNEMENT

Veillez sur la nature

Amateur de randonnée en pleine nature, vététiste amoureux du plateau ou habitant de l'agglomération, profitez de vos sorties pour veiller sur la nature. Le réseau des veilleurs des circuits de randonnée du Grand Besançon, créé en 2013, recherche des bénévoles pour signaler les petites embûches qui pourraient se trouver sur l'un des 18 circuits pédestres ou l'un des six circuits VTT du plateau. Pour cela, il suffira de parcourir un ou plusieurs circuits une fois au printemps et une fois à l'automne et de consigner sur une fiche de veille une signalétique abîmée, un balisage manquant ou une végétation gênante par exemple. Une façon agréable de participer à l'amélioration de l'offre de randonnée sur le Grand Besançon et de l'accueil sur notre territoire mais aussi d'aider à mettre en place un entretien adapté.

➔ Candidatures et informations par mail à culture-tourisme-sport@grandbesancon.fr ou par téléphone au 03 81 65 79 54.

Si on devenait locavore ?

Le Conseil de développement participatif vient de dévoiler ses préconisations pour favoriser le manger local dans l'agglomération.

Souvenez-vous, il y a quelques mois *Grand Besançon Magazine* vous détaillait le développement des circuits courts dans l'agglomération et vous distribuait un dépliant sur les produits locaux. À l'origine de cette initiative, le Conseil de développement participatif a poursuivi ses réflexions en se rapprochant des habitants pour connaître leurs habitudes, leurs besoins, leurs envies. Grâce à des rencontres, à la mise en place d'un défi et à la diffusion d'un questionnaire, il a pu établir une série de préconisations pour faciliter le manger local dans l'agglomération. Celles-ci s'adressent à tous les acteurs concernés, du producteur au consommateur en passant par les collectivités. Le CDP propose ainsi de développer des lieux d'achats accessibles, pérennes et offrant une vaste gamme de produits locaux, de rendre les produits locaux plus visibles en grandes surfaces grâce à un label, de centraliser les informations au sein d'un site Internet, de favoriser les jardins familiaux, de libérer du foncier pour la production de fruits et légumes ou encore de sensibiliser la restauration collective. « Nous devons aussi sensibiliser les agriculteurs, qui privilégient souvent les céréales, pour aller vers plus de maraî-



chage et ainsi avoir une offre locale suffisante en fruits et légumes », explique Marie-Pierre Petitot, l'une des référentes de ce dossier.

➔ Plus d'informations sur www.grandbesancon.fr/CDP
Dans ce numéro, un calendrier des produits saisonniers avec leurs idées recettes est inséré.

Les marchés de producteurs permettent aux Grand Bisontins de faire leur marché en fonction des saisons.

Favoriser l'insertion professionnelle !



De nouveaux agents vous accueillent sur les parkings relais.

En matière d'insertion par l'emploi, la politique volontariste du Grand Besançon ne s'est pas arrêtée avec la fin du chantier du tram. Ainsi, depuis le 25 août 2014, Transdev, la société à qui le Grand Besançon a confié l'exploitation des réseaux urbains et du tramway, a embauché 16 personnes en insertion pour gérer les parkings relais. Les quatre parkings relais (Micropolis, TEMIS, Hauts du Chazal et Fort Benoît) sont donc désormais placés sous l'égide d'un collectif de 7 ateliers et chantiers d'insertion du Grand Besançon. Ces 16 nouveaux agents sont embauchés en contrat à durée déterminée d'insertion à raison de 26 heures hebdomadaires. Ils ont pour principales missions : l'accueil et le renseignement des clients des parkings relais, la vente des titres de transport, la surveillance et l'entretien des parkings. Une activité qui est souvent la première marche vers un retour à l'emploi durable. Encadrées par deux techniciens, ces personnes sont ainsi accompagnées pour les aider à trouver un emploi durable dans le secteur marchand.

NUMÉRIQUE

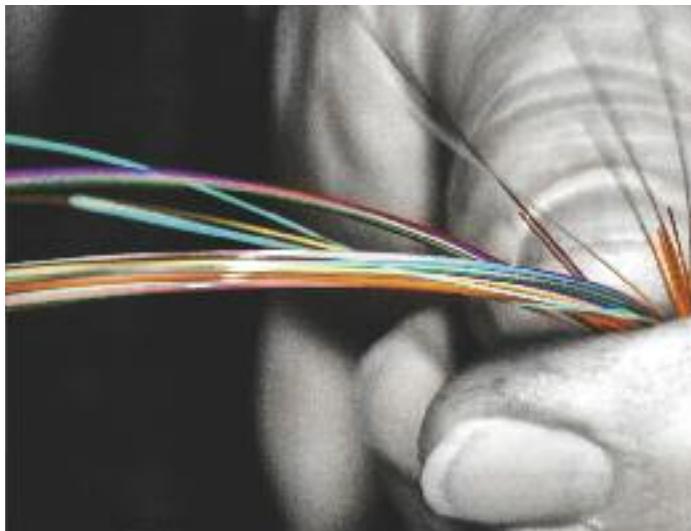
20 bougies pour le syndicat LUMIÈRE

En 1994, autant dire la préhistoire de l'ère numérique, la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté ont souhaité partager leurs premières ressources bibliothécaires numérisées. De ce défi est né le Réseau LUMIÈRE. Une première française !

« Les informations à échanger entre les bibliothèques nécessitaient le déploiement de fibres optiques, se souvient Claude Lambey, Directeur des TIC de la Ville et de l'Agglo. Or, pour connecter ces sites, l'opérateur unique d'alors demandait un million de francs par an ! N'ayant pas le budget, nous avons déployé notre propre réseau. Dans le monde, seule la ville de Stockholm l'avait fait avant nous. Grâce aux égouts visita-

bles de la Boucle, l'investissement a eu un coût unique d'un million. » Et le Réseau LUMIÈRE fut...

Par la suite, le réseau s'est étendu aux deux hôpitaux, aux collectivités locales, à la CCI, etc. Mené sous l'égide du Syndicat mixte « LUMIÈRE » depuis 2001, ce déploiement dépasse aujourd'hui les 300 km de câbles et profite aussi aux zones d'activités du Grand Be-



Le Grand Besançon a la fibre... optique.

sançon : La Fayette, Hauts du Chazal, TEMIS ou, plus récemment, la Zone de l'Échange à Vaux-les-Prés, Marchaux-Chaufontaine et la zone de la Gare TGV. « Le réseau est connecté à une dorsale "Lyon-Strasbourg", précise Claude Lambey. Les entreprises locales peuvent donc bénéficier du même niveau de très haut débit que dans ces métropoles... »

ENVIRONNEMENT

Natura 2000 : Jean-Louis Fousseret réélu président

Ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats, le réseau Natura 2000 compte en France quelque 1758 sites dont 71 en



Franche-Comté. Couvrant une partie du territoire du Grand Besançon, celui de la « Moyenne Vallée du Doubs » s'étend de Hyèvre Paroisse à Fontain sur quelque 6 309 ha, n'abritant pas moins de 18 habitats d'intérêt européen. Président du comité de pilotage depuis 2009, Jean-Louis Fousseret a été réélu fin novembre et poursuivra les actions mises en place avec l'EPTB (Établissement public territorial du bassin) Saône Doubs, l'opérateur technique. Parmi celles-ci, citons la création de 21 ha d'îlots de sénescence (non-exploitation de zones forestières durant 30 ans) avec les communes de Deluz, Ougney-Douvot, Vaire-Arcier ou encore le partenariat avec huit agriculteurs sur 57 ha, réalisant par exemple une fauche tardive, permettant la reproduction d'espèces végétales ou d'oiseaux.

ÉCONOMIE

Ma cité va créer des emplois

Les quartiers nouveaux de l'agglomération possèdent des habitants très inventifs en matière de création de services à la population. Yacine Yahiaoui a ainsi développé la micro-crèche Les Pinous pour les jeunes parents de Planoise (voir magazine du Grand Besançon n°64). Accompagné par le service CitésLab et le Grand Besançon, son beau projet a décroché le premier prix régional du concours « Talents des Cités » (catégorie création). Sa récompense (2000 €) lui a été remise au Sénat, en octobre dernier. Au niveau local cette fois, neuf projets bisontins ont été primés. Ouverte en mars dernier, la crèche a vite affiché complet (10 enfants y sont accueillis). Yacine songe donc à en ouvrir une deuxième. Aujourd'hui ambassadeur des quartiers, il souhaite « montrer qu'avec de la persévérance tout le monde peut réussir et créer des emplois à Planoise ».

➔ Plus d'infos : Hinda Mehri, chef de projet CitésLab au 03 81 87 84 10

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Des recettes contre le gaspillage en cuisine

« Trailleugaine »... Drôle de nom que celui de cette famille qui fait de drôles de vidéos. Pour qui ne connaît pas l'anglais, « try again » veut dire « essaie encore ». Un patronyme en forme de message d'encouragement à l'adresse du grand public pour faire autant que possible la chasse au « gaspi » alimentaire. C'est l'Association de collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement (Ascomade) qui met en scène cette campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques en cuisine. Dates de péremption, restes à accommoder, légumes et fruits blets ou non calibrés à mitonner, les solutions afin d'éviter de jeter sont présentées en six clips sur le site www.sybert.com. Des saynètes devant le frigo, au self ou dans les rayons du supermarché nous donnent la recette pour une consommation économe, astucieuse, et « pour ne pas lâcher le morceau » !

➔ www.trailleugaine.fr ou www.sybert.com

ÉCONOMIE

Des zones d'activités attr-actives !

Elles sont aujourd'hui neuf zones d'activités, réparties en des endroits clés de l'agglomération, à garantir une offre immobilière dynamique pour les entreprises. C'est sur ces zones d'activités stratégiques que de nombreuses PME naissent, et se développent. Fin 2014 et début 2015,

quatre d'entre elles en particulier sont en phase de mouvement ou d'éclosion avec des implantations, des constructions, des embryons de projets, des solutions immobilières ou foncières pour les entreprises et des études en cours. Tour d'horizon.

TECHNOPOLE TEMIS : DE NOUVEUX ARRIVANTS

À l'origine basée à Palente, MC Robotics a intégré la pépinière de TEMIS en octobre « pour davantage d'espace, des locaux mieux adaptés, la proximité avec les organismes de recherche et le gain en visibilité », précise Mathieu Charles. La société qui fait de la robotique industrielle son cœur de métier entend y « développer son robot innovant pour petites séries, d'une grande simplicité de programmation et compétitif en termes de prix ». De même, initialement implantée à Pugey, l'entreprise spécialiste des drones radiocommandés, CM Drones, sera accueillie dans la pépinière début février avec son projet de construction d'un petit avion autonome d'inspection photographique des sols agricoles. Cette future SAS composée de quatre associés prévoit déjà des embauches si son plan de développement se concrétise normalement.

Le 1^{er} décembre, c'est la direction régionale de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), présente depuis 2009 en Franche-Comté sur la ZAC de Valentin, qui a également rejoint TEMIS Innovation-Maison des microtechniques. « Un choix

▲ Photline poursuit son développement en construisant un nouveau bâtiment sur TEMIS.

CM Drones prend de la hauteur en s'installant à la pépinière d'entreprises sur TEMIS.



d'implantation logique, souligne Christian Mulenet, le responsable de l'INPI, qui nous rapproche des acteurs de l'innovation que nous aidons dans l'élaboration de leurs stratégies de protection (marques, brevets...).

Enfin, au registre des constructions, on aura remarqué dans le voisinage de Breitling qu'un futur bâtiment sort de terre. Celui-ci hébergera d'ici à septembre 2015 le fournisseur de composants électroniques Photline Technologies et ses 40 salariés. « Nous quittons la zone de Trépillot pour des locaux plus vastes et un environnement professionnel propice à notre développement », anticipe le dirigeant Henri Porte.

POUILLEY-LES-VIGNES : COMMERCIALISATION À LA CARTE

Initiés par le SMAIBO (Syndicat mixte de l'aire industrielle de Besançon ouest), les travaux d'aménagement des 7 ha de la ZA de Pouilley-les-Vignes aboutiront au second semestre 2015 à la livraison de parcelles destinées aux entreprises. D'ores et déjà, la commercialisation s'effectue, en fonction des projets, par découpage à la carte. Dédiée à l'artisanat et aux petites industries, cette zone comprendra une vingtaine de parcelles de 1 200 à 1 500 m², proposées à la vente, et viendra compléter l'offre existante sur le secteur ouest de Besançon.



Mathieu Charles, dirigeant de MC Robotics, vient d'intégrer la pépinière d'entreprises sur TEMIS.



Cette partie de la zone Eurespace de Pouilley-les-Vignes ne restera pas longtemps en jachère. Des parcelles seront aménagées en 2015.

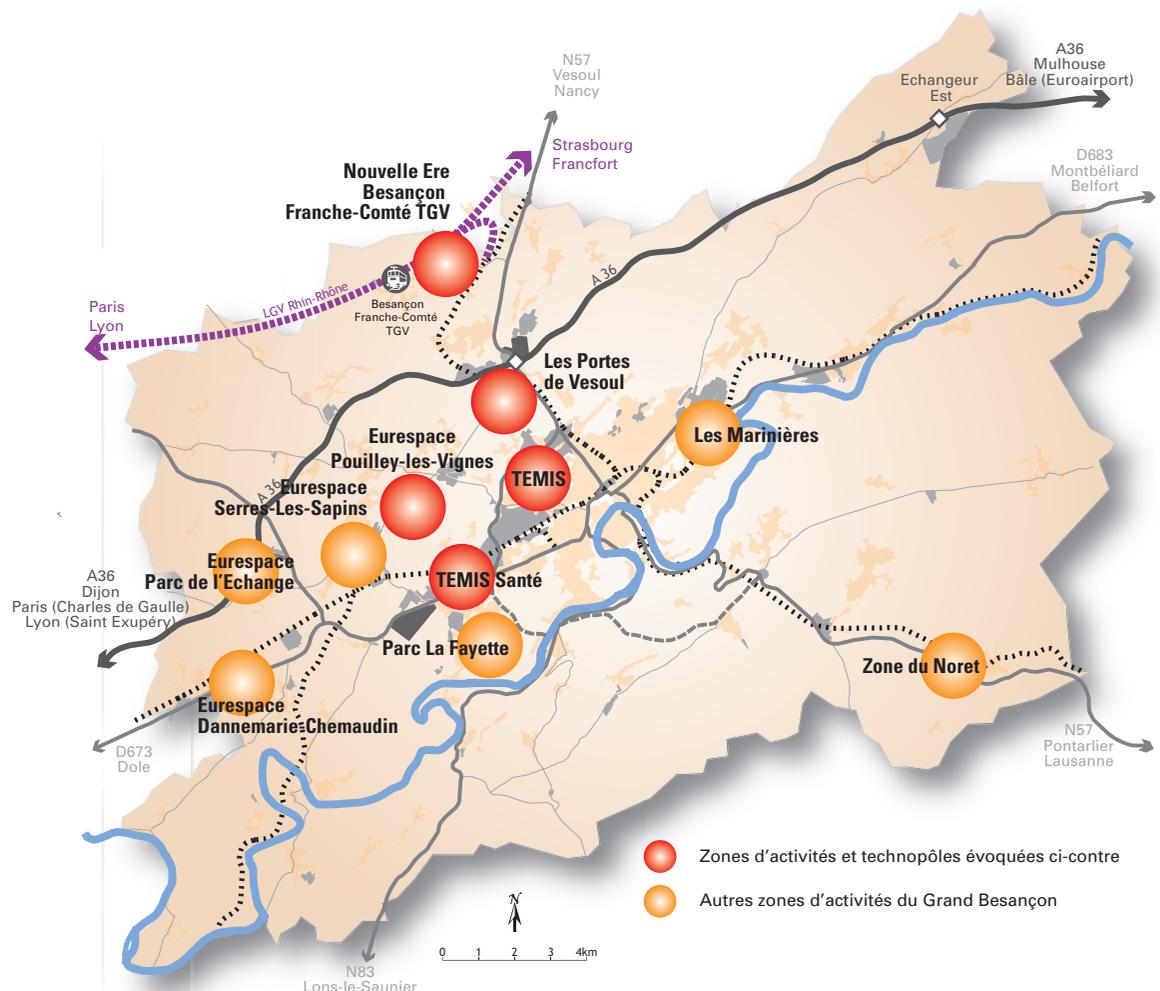
« NOUVELLE ÈRE » : UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

Un peu plus au nord sur le territoire de l'agglomération, mais au sud de la LGV, le parc d'activités de 20 ha « Nouvelle Ère », à deux pas de la gare Besançon Franche-Comté TGV aux Auxons, doit constituer une nouvelle porte d'entrée du territoire. Il accueillera principalement des activités tertiaires ainsi que des industries légères. Un premier bâtiment, « Le Signal », proposera 5000 m² de bureaux évolutifs, dont une première tranche de 2500 m² fin 2016, dans un bâtiment haute qualité environnementale sur 3 étages. Porté par Icade et la SEDD, le projet prévoit, en plus des cellules professionnelles à louer ou à acquérir, un business center, le tout dans un cadre environnemental et paysager de grande qualité.

ZONE DES PORTES DE VESOUL : UN PROJET EN DÉFINITION

Le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) des Portes de Vesoul entre dans une nouvelle phase. Il s'agit en effet de valider le dossier de création de la ZAC en 2015, de définir le périmètre de la zone et ses principales orientations. Une étude de programmation est en cours afin de déterminer le type d'activités qui s'y implantera. Des réunions publiques seront ainsi fixées au 1^{er} trimestre 2015. *Grand Besançon Magazine* y reviendra.

Renseignements : 03 81 65 79 51.





Déchets : jetons moins,



DOSSIER

Depuis toujours, les déchets ont posé des problèmes de salubrité, d'hygiène et de santé pour les sociétés. Mais l'homme a su s'adapter à son environnement et des initiatives ont permis au cours de l'histoire d'améliorer la gestion des déchets. La poubelle n'existe en effet que depuis 1884, du nom de son inventeur: Eugène Poubelle. C'est le premier progrès majeur dans ce domaine. Le dernier quart du XX^e siècle marque à ce titre, une avancée significative avec la première grande loi sur les déchets de 1975, puis la loi de 1992 définissant de nouvelles règles de traitement qui vont «doper» le recyclage et la valorisation des déchets.

Les directives européennes se sont ensuite renforcées, reprises par le Grenelle de l'environnement qui donne une nouvelle impulsion pour la réduction des déchets.

Aujourd'hui, nous travaillons à réduire considérablement leur volume, à maîtriser les coûts qu'ils engendrent et leurs effets néfastes sur notre planète. Demain, nous irons plus loin encore pour les réduire, les valoriser et leur donner une vie nouvelle.

Dans ce domaine, le Grand Besançon et le SYBERT* mènent une politique concertée avant-gardiste et volontariste qui porte déjà ses fruits avec des résultats positifs, couronnés par plusieurs distinctions nationales remises par des organismes indépendants.

Plongez au cœur d'une politique globale qui met tout en œuvre pour vous inciter à réduire et mieux trier vos déchets, afin d'améliorer notre empreinte écologique, favoriser le recyclage et nous aider à maîtriser efficacement notre facture.

** Voir schéma complet de l'organisation du cycle des déchets dans le Grand Besançon page 20 -21.*

trions plus !

Succès collectif pour la redevance incitative (RI)

En 2012, le Grand Besançon faisait figure de pionnier en étant la première agglomération de plus de 100 000 habitants à instaurer une redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères. Un pari osé mais réussi. Une innovation majeure qui a produit des résultats plus que probants.

65 kg perdus! La mise en place de la redevance incitative a déjà permis de réduire la quantité de déchets résiduels de 65 kg/hab./an*, soit 28%! Instaurée le 1^{er} septembre 2012, sa mise en place résulte principalement de la volonté de responsabiliser davantage les habitants. Pour maîtriser les coûts croissants liés au traitement des déchets et préparer un avenir plus soucieux de l'environnement, le Grand Besançon s'est montré innovant en choisissant de traiter la question par la réduction des déchets résiduels.

Inciter à la mobilisation

Réduire la production de déchets résiduels, préserver l'environnement, maîtriser l'évolution des coûts, le principe d'une facturation directement liée à la quantité des déchets s'avérait alors une bonne solution. Concrètement, chaque bac gris équipé d'une puce électronique permet d'identifier le titulaire du contrat d'abonnement, de recenser le poids du bac et le nombre de levées. La facture s'établit ensuite sur la base d'une part fixe (abonnement) à laquelle s'ajoute une part variable (nombre de levées et poids du bac). Le principe de la RI basé sur un « compteur à déchets » incite à modifier son comportement, à réduire ses déchets pour améliorer son empreinte écologique et bien maîtriser sa facture. Le changement dans les habitudes des



ménages a été accompagné de nombreuses actions de communication et de sensibilisation. Si dans l'habitat pavillonnaire les habitants ont vite pris les bonnes habitudes, l'agglomération a développé un programme d'accompagnement spécifique dans l'habitat collectif (voir l'article page 15) pour aider les habitants à apprendre les bons gestes; cette action s'inscrit dans le programme européen LIFE+** « les déchets au régime » porté conjointement par le Grand Besançon et le SYBERT.

Les déchets ont commencé leur régime

Mais ce système n'aurait pu fonctionner sans la mobilisation des Grand Bisontins. Les résultats sont déjà tangibles avec 28% de déchets résiduels en moins entre 2008 et 2014! La pratique du compostage (un moyen radical pour réduire le poids de sa

poubelle de 30%!) s'est largement développée pour tous les types d'habitat; plus des trois quarts de la population qui vit en maison individuelle a déjà adopté le compostage. En milieu urbain, 194 sites de compostage collectif ont été installés en pied d'immeuble et 9 nouveaux chalets de compostage sont en place dans l'agglomération. Un processus de diminution global, avec des achats plus responsables, un tri sélectif en hausse (65 kg par habitant par an en 2014) et le recyclage de 83,6% des déchets recyclables collectés.

* Entre 2008 et 2014.

** LIFE (L'Instrument financier pour l'environnement) est un programme spécifique de la Commission européenne dont l'objectif est d'accompagner la mise en œuvre des politiques communautaires en faveur de l'environnement. Plus d'informations sur : www.sybert.fr/presentation.html



Habitat collectif : réduire les déchets à tous les étages !

Pour réussir la redevance incitative (RI) en habitat collectif, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des ménages. « Depuis 2012, nous avons mis en place un plan d'accompagnement en partenariat avec les Offices publics de l'habitat de l'agglomération (OPH) dans le cadre du programme européen LIFE, présente Yves Jeannerod, responsable du service Prévention et Relation à l'usager. Nous effectuons un suivi très proche grâce à une équipe de conseillers présents sur le terrain, au plus près des habitants. Nous établissons sur des sites choisis avec nos partenaires un diagnostic complet de la gestion des déchets que nous présentons ensuite au bailleur, accompagné de préconisations d'amélioration. » Celles-ci peuvent porter sur un aménagement des locaux, l'ins-

tallation de composteurs en pied d'immeuble, l'adaptation du nombre de bacs, l'implantation de points d'apport volontaire verre/textile, etc. Ces modifications ne sauraient être efficaces sans un accompagnement des habitants: « Nous rencontrons ensuite les personnes vivant sur place et nous menons des actions pédagogiques et conviviales pour présenter les bons gestes du tri. L'investissement humain est primordial pour la réussite de ces opérations », insiste-t-il. En près de trois ans, plus de 150 sites regroupant 15000 habitants environ ont bénéficié de ce dispositif et ont révélé des résultats positifs. Une moyenne de 10 % de déchets résiduels en moins, de 10 % de tri supplémentaire et une facture maîtrisée ! Pour les sites engagés dans cette démarche, cela peut représenter un gain de 10€ par an et par habitant sur la facture.



194 sites de compostage en pied d'immeuble.



Abdallah et ses filles utilisent le composteur situé au pied de leur immeuble.

La redevance incitative médaillée

Le 5 novembre dernier, le Grand Besançon se voyait remettre le prix national Territoria de bronze qui distingue les collectivités territoriales pour leurs démarches innovantes. La politique volontariste du Grand Besançon pour réduire les déchets à la source par la mise en place de la redevance incitative a ainsi retenu toute l'attention du jury. Ce prix, qui salue les efforts faits par les Grand Bisontins pour trier leurs déchets, est un encouragement pour nous tous à poursuivre les bons gestes et à améliorer encore les résultats obtenus.



Tri des déchets : une réalité

Il fut un temps où l'on se contentait d'ouvrir la poubelle, d'y jeter ce qu'on avait dans la main, puis de la refermer. Tous les déchets qui se trouvaient à l'intérieur du bac partaient ensemble sur le même chemin vers un destin qui semblait alors immuable : l'enfouissement. Cette époque est bel et

bien révolue. Aujourd'hui, le Grand Besançon et le SYBERT travaillent de concert sur les différentes phases de la gestion des déchets : la prévention, le réemploi, le compostage, le tri sélectif, le recyclage, la valorisation et le stockage. Coup de projecteur sur un système global où chacun est acteur.

Prévention : « Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas... »

P our produire moins de déchets, on peut déjà acheter moins ou acheter mieux ! Réduire le volume des déchets relève d'une démarche globale qui commence dès l'achat. En achetant et en consommant malin, il est possible de moins produire de déchets. Privilégier les produits en vrac, boire l'eau du robinet, acheter en quantité adaptée, organiser son réfrigérateur pour ne pas laisser périmer les denrées ou pratiquer une cuisine créative à base de restes de repas, de nombreuses astuces faciles à adopter permettront d'éviter le gaspillage tout en faisant des économies (voir encadré bons gestes page 19). Naïma, Abdallah et leurs quatre enfants, qui vivent en habitat



Nous avons aussi mis un Stop Pub sur la boîte aux lettres.» De nouveaux gestes écoresponsables qui font désormais partie, à l'image de cette famille, du quotidien des Grand Bisontins.

Première escale, le jardin

Ainsi, toujours dans cette démarche écologique, les épluchures ne connaîtront jamais le bac à poubelle. Ils rejoindront les autres déchets verts au composteur installé dans le jardin des maisons individuelles ou au pied des logements collectifs. Celui-là fournira un compost de qualité pour fleurir jardins et balcons le printemps venu. Et ceux qui n'en ont pas directement l'utilité peuvent aussi en faire profiter les jardins familiaux. Pour la famille de Naïma, l'habitude est prise depuis que le SYBERT a installé un composteur en pied d'immeuble, il y a deux ans. « Nous avons un petit bac à la cuisine et nous y mettons les épluchures, que nous amenons ensuite jusqu'au composteur. »

Deuxième étape : le tri

« Et ce n'est pas tout, nous faisons aussi attention à séparer le verre que nous portons... » (suite page 17) ▶



30 000
C'est le nombre de sollicitations reçues par le Grand Besançon et le SYBERT réunis en 2014.

collectif dans le quartier Clairs-Soleils, en sont la preuve. « C'est dommage de jeter autant de pots de yaourts, explique-t-elle. J'ai acheté une yaourtière pour pouvoir les faire moi-même, cela permet de réduire un peu les déchets. Et quand je fais les courses, j'essaie de faire attention pour qu'il n'y ait pas trop d'emballages en carton.

Un numéro très utile !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, pour toutes vos questions concernant la gestion de vos déchets, vous disposez d'un numéro unique : **03 81 41 55 35**. L'ancien numéro VERT disparaît car il ne présentait plus les avantages ayant motivé sa mise en place (notamment la gratuité).

Une équipe d'accueil est également à votre disposition au 94 avenue Clémenceau du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ce service d'accueil est très sollicité. En 2014, pour les dix premiers mois de l'année, 1500 courriers, 2500 mails et 12000 appels ont été pris en charge pour des

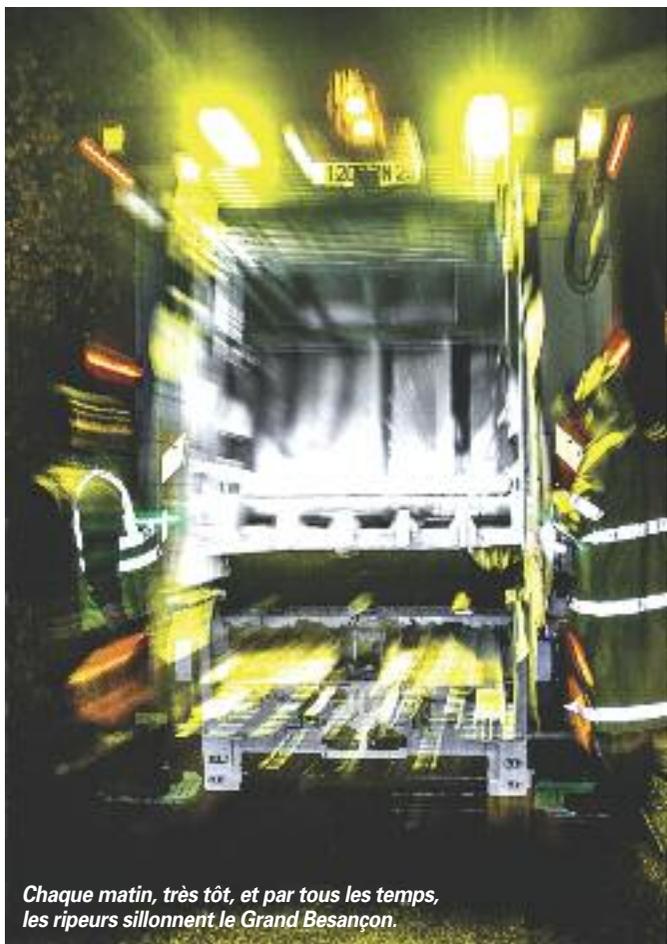
questions de contrats (changement de bac, déménagement, questions diverses) ou de collecte (bacs non collectés suite à un stationnement gênant ou à des conditions météorologiques difficiles par exemple).

Le SYBERT, quant à lui, a reçu plus de 8000 appels et accueilli près de 2000 usagers.

Infos : www.grandbesancon.fr (rubrique développement durable, environnement)

www.sybert.fr (retrouvez tous les conseils pour réduire vos déchets, des vidéos sur les bons gestes à adopter et les contacts).

plurielle !



Chaque matin, très tôt, et par tous les temps, les ripeurs sillonnent le Grand Besançon.

► (suite de la page 16)

tons au conteneur qui est juste de l'autre côté de la rue », indiquent-ils. La bouteille de verre ne connaîtra donc pas non plus le bac à poubelle. Faisant figure de star dans le monde des recyclables, elle sera recyclée à 100 % et à l'infini pour produire de nouvelles bouteilles, à la seule condition qu'on la dépose dans l'un des 653 points d'apport volontaire du Grand Besançon (voir ci-contre encadré collecte du verre).

Déposés dans le bac jaune, les déchets recyclables seront collectés en porte-à-porte par les ripeurs du service des déchets du Grand Besançon. « Quand nous avons commencé à trier, ce n'était pas évident, se souvient Naïma, puis nous avons rapidement appris les bons gestes (voir encadré page 19). Nous avons reçu des brochures et il y a eu des animations à l'école par le SYBERT. Ma fille aînée, Oumnya connaît désormais les bons gestes. Majida, ma petite de 4 ans, m'aide à débarrasser la table et me dit: "Maman, où est-ce qu'on jette ça ?". Généralement, elle connaît la réponse mais c'est un jeu pour elle, sourit-elle. C'est important de trier, ça ne prend pas beaucoup de temps et les gestes sont faciles à apprendre. »

(suite page 18) ►



653
C'est le nombre de points d'apport volontaire du verre dans le Grand Besançon.

+ simple, - cher, + vert : n'oubliez pas les verres !

Premier déchet à avoir été trié, le verre est recyclé depuis plus de 40 ans. Pourtant, aujourd'hui encore, on estime que 2 à 10 kg de verre par an et par habitant ne prennent pas la bonne route et finissent dans le bac gris qu'ils viennent alourdir en même temps que la facture ! De plus, le verre déposé à tort dans le bac gris présente un danger pour le personnel chargé de la collecte et doit faire l'objet d'un tri puisqu'il ne brûle pas à l'usine d'incinération. Une vaste campagne de communication dans les médias associée à un nouvel habillage des bennes est menée en ce début d'année par la Direction des déchets qui vient de densifier le réseau de points d'apport volontaire. Avec un conteneur pour 270 Grand Bisontins, il y en a forcément un près de chez vous ! Dans la liste des bonnes résolutions pour 2015, pourquoi ne pas ajouter « Trier le verre » ?

Une journée chez les ripeurs



Chez les agents chargés de la collecte des déchets, la journée commence bien avant le lever du soleil comme l'explique Mickaël, ripeur depuis huit ans. « J'arrive au centre le matin à 5h15. J'enfile la tenue, chaussures de sécurité, baudrier à bandes réfléchissantes et gants, et je pars avec l'équipe pour la tournée. On fait généralement une pause vers 8h pour manger un morceau puis on continue la tournée jusqu'à environ 12h. » Pour Mickaël, comme pour tous les acteurs en charge des déchets, les bons gestes du tri sont bénéfiques. « Le tri a allégé notre travail, c'est plus propre, il y a moins de débordements ou de sacs en vrac. Mais il y a encore des erreurs et nous devons "déclasser"* les déchets mal triés, ce qui nous fait perdre du temps. » Ces erreurs de tri, souvent involontaires mais pas toujours,

peuvent être signalées par les ripeurs ou les chauffeurs de camion. Ainsi, chacun contribue à une démarche citoyenne aujourd'hui indispensable. « En faisant ce métier, je participe à la propreté de la ville et à préserver l'environnement. C'est important pour moi et pour mes enfants », conclut Mickaël.

* Déclasser: les déchets mal triés sont remis dans les bacs gris.



► (suite de la page 17)

Destination le centre de tri

Une fois collectés, les déchets sont transportés par camion benne jusqu'au centre de tri des déchets recyclables de Besançon géré par le SYBERT. Sur place ils sont de nouveau triés par l'une des machines optiques de dernière génération qui les guidera sur la bonne route. Des équipes de trieurs appelés « valoristes » affinent ensuite le tri à la main en écartant les refus

(matières non recyclables). Les déchets recyclables, environ 15000 tonnes chaque année, sont ensuite conditionnés avant d'être expédiés vers les différentes usines de recyclage.

Régime obligatoire

Et l'ancienne poussette de la petite dernière qui a bien grandi, alors ? Si elle est détériorée les agents de déchetterie vous orienteront vers la benne à encombrants. Et si elle est encore utilisable, ils vous dirigeront vers la ressourcerie qui lui permettra de trouver un nouveau propriétaire. Les encombrants quant à eux bénéficieront bientôt d'un traitement de faveur pour optimiser leur valorisation ! En effet, dès 2015, l'installation de tri-massification verra le jour

Les valoristes du centre de tri sont employés dans le cadre d'un dispositif d'insertion par l'activité économique.

Le recyclage encore amplifié !

Grâce à l'installation de tri-massification, de nouveaux déchets connaîtront une nouvelle vie. 2015 verra l'arrivée d'un nouvel équipement dans le monde du recyclage : l'installation de tri-massification. Si son nom ne vous dit rien, son principe est simple et efficace. Il s'agit de pousser plus loin la possibilité de recycler en valorisant les encombrants déposés en déchetterie. Démantelés, désossés, démontés, les matériaux seront valorisés après un tri sélectif. Projet issu d'une réflexion menée dans le cadre du programme européen « Waste on a diet » (les déchets au régime), cette installation située près du centre de tri des déchets recyclables sur une surface de 3000 m² permettra de réduire le poids des encombrants enfouis. D'un coût total de 3,7 M€, ce projet porté par le SYBERT fera de la région de Besançon, une fois encore, une pionnière en matière de recyclage.

(voir ci-dessus encadré tri-massification). Aurélien Faivre, responsable de la déchetterie des Andiers à Thise, est particulièrement vigilant sur ce point : « Les encombrants sont destinés au stockage, c'est pourquoi nous sommes présents aux côtés des usagers afin de bien les orienter. Il serait dommage de mettre dans les bennes des déchets potentiellement valorisables. En plus, le coût est important. » Quand on sait qu'une benne peut se remplir en une heure aux périodes de pointe, on comprend mieux le rôle primordial de ces agents-conseils.

Rien ne se perd, rien ne se crée mais les déchets se transforment en énergie

Ces filières associées aux bons gestes permettent déjà de recycler 45 % des déchets. Le reste est collecté par le service des déchets une ou deux fois par semaine à destination de l'usine d'incinération. Déversés dans la trémie, impressionnant bassin de stockage de 3000 m³, les déchets résiduels sont ensuite dirigés vers un four qui produit de l'énergie électrique et thermique. « L'incinération, c'est l'art de

(suite page 19) ►

Travaux terminés à la déchetterie des Tilleroyes

Début décembre, la première déchetterie du SYBERT en terme de fréquentation ouvrait aux usagers après un ré-aménagement complet. Trois mois de travaux ont permis d'adapter les lieux à une activité qui n'a cessé de croître ces dernières années. L'accueil se trouve amélioré par des voies de circulation élargies, une signalétique modernisée et un nombre de bennes augmenté. Pour l'occasion certains bâtiments ont été déplacés. La ressourcerie est toujours présente. Il est ainsi possible d'y déposer tout objet ou appareil pouvant encore servir. Celui-ci sera pris en charge par les associations TRI ou Emmaüs qui les revendront à prix modiques dans leurs établissements. En 2013, 650 tonnes ont ainsi été « détournées » vers des filières de traitement.



► (suite de la page 18)

maîtriser l'air. On utilise un grappin – sorte de pince géante – pour conduire les déchets vers le four, on y injecte de l'air en quantité maîtrisée pour maintenir la température à 850°C minimum. L'allumage du four se fait au gaz mais ensuite il s'agit d'une auto-combustion. Les gaz qui en sortent passent ensuite par des filtres qui les épurent à 99,9%. Ils permettent ensuite de réchauffer des conduites d'eau qui produisent

l'énergie thermique nécessaire au chauffage du quartier Planoise, de la buanderie du CHRU et du dépôt de bus. Ainsi 35% des déchets sont valorisés énergétiquement, les 20% restants (encombrants et inertes issus des déchetteries) sont encore enfouis en centre de stockage, mais plus pour longtemps» (voir zoom sur Le recyclage encore amplifié page 18), conclut le responsable de l'incinération, Anne-Laure Grandjean.



Les bons gestes

■ Passe dans le bon bac d'abord!

La réduction des déchets est une démarche citoyenne qui commence dès... l'achat! Éviter les suremballages, acheter en quantité raisonnable ou réutiliser les restes de repas ; en évitant le gaspillage, on peut déjà réduire sa production de déchets. Ensuite, à la cuisine, au bureau ou au jardin, adoptez les bons gestes au quotidien.

■ Hop, dans le bac jaune!

Journaux, magazines, prospectus, cartons, briques alimentaires, bouteilles, bidons en plastique, emballages métalliques..., vont dans le bac jaune.

■ Dehors, les déchets compostables!

Au composteur : épluchures, serviettes en papier, déchets de fruits et légumes, restes de repas, tonte, taille de haies...

■ Arrêt au prochain point d'apport volontaire!

Sur la route du travail ou en partant faire vos courses, profitez-en pour déposer vos verres et textiles dans les nombreux points d'apport volontaire, répartis sur tout le territoire.

■ Dépôt à la déchetterie!

Les déchets dangereux, les encombrants, les gravats et les déchets recyclables hors bacs jaunes. Dix-huit déchetteries maillent le territoire du SYBERT. Notez que tous les objets pouvant resservir peuvent être déposés dans le local de la ressourcerie à destination des associations TRI et Emmaüs.

■ Et le bac gris, alors?

Pour les quelques déchets restants qui n'ont pas pris les chemins indiqués ci-dessus, direction le bac gris!



Attention, certains déchets ne sont pas pris en charge par la collectivité :

- déchets d'activités et de soins médicaux: rappez-les en pharmacie
- bouteilles de gaz et extincteurs: ramenez-les en magasin!
- déchets radioactifs/explosifs: appelez les pompiers

LE MOT DES ÉLUS



Catherine Thiebaut

Conseillère communautaire du Grand Besançon
Présidente du SYBERT



François Lopez

Vice-président du Grand Besançon, en charge de la gestion des déchets

Quels sont les enjeux d'une bonne gestion des déchets pour les Grand Bisontins?

CT et FL : Préserver les ressources, protéger l'environnement, le cadre de vie et la santé des habitants : c'est le but que nous poursuivons au travers de la politique de gestion des déchets. Dans ce domaine, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux restent importants pour notre territoire. Dans la cadre de notre politique de gestion des déchets, le Grand Besançon et le SYBERT ont ainsi fixé un cap commun articulé autour de quatre enjeux clés : réduire les déchets, augmenter le recyclage, la valorisation (organique/énergétique) et maîtriser les coûts.

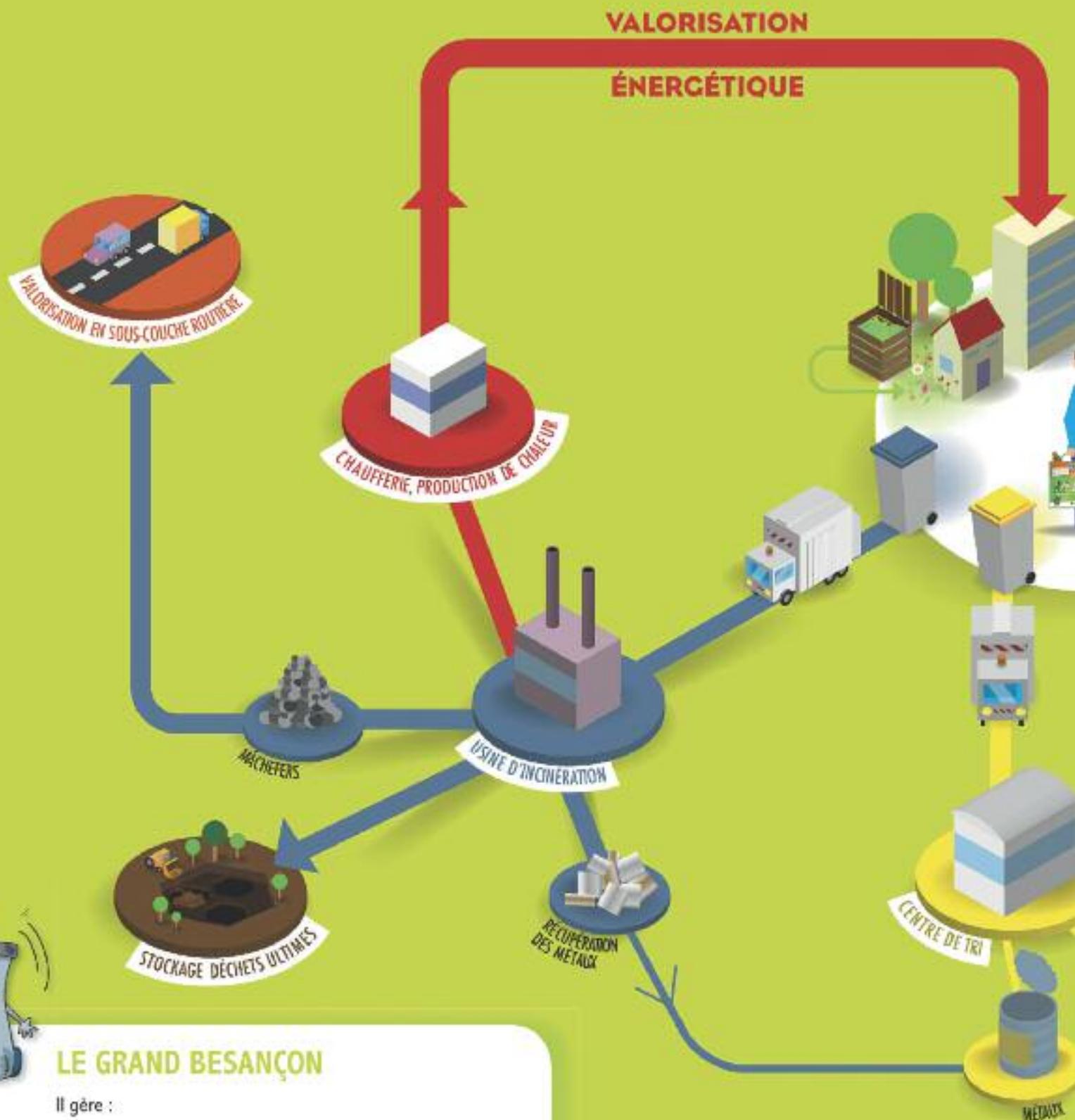
Concrètement, sur quel levier comptez-vous vous appuyer ?

CT : La réduction des déchets doit se poursuivre grâce aux actions de prévention et de compostage accompagnant la facturation incitative mise en place

par le Grand Besançon. Autre levier pour le SYBERT, la modernisation de nos équipements et l'utilisation de procédés innovants. Ainsi, après la mise en service du centre de tri des déchets recyclables, le SYBERT construit actuellement une installation de tri-massification qui permettra de valoriser les encombrants issus des déchetteries et ainsi réduire les déchets en partance pour l'enfouissement.

FL : Dans le prolongement de la redevance incitative, la collectivité, soucieuse d'améliorer le recyclage des déchets et de lutter contre les erreurs de tri qui pèsent lourd sur la facture, souhaite poursuivre ses actions dans ce domaine. Ainsi, nous souhaitons améliorer la collecte sélective du verre, poursuivre nos actions dans l'habitat collectif pour favoriser l'intégration du dispositif RI et enfin continuer d'optimiser la collecte des déchets sur le terrain.

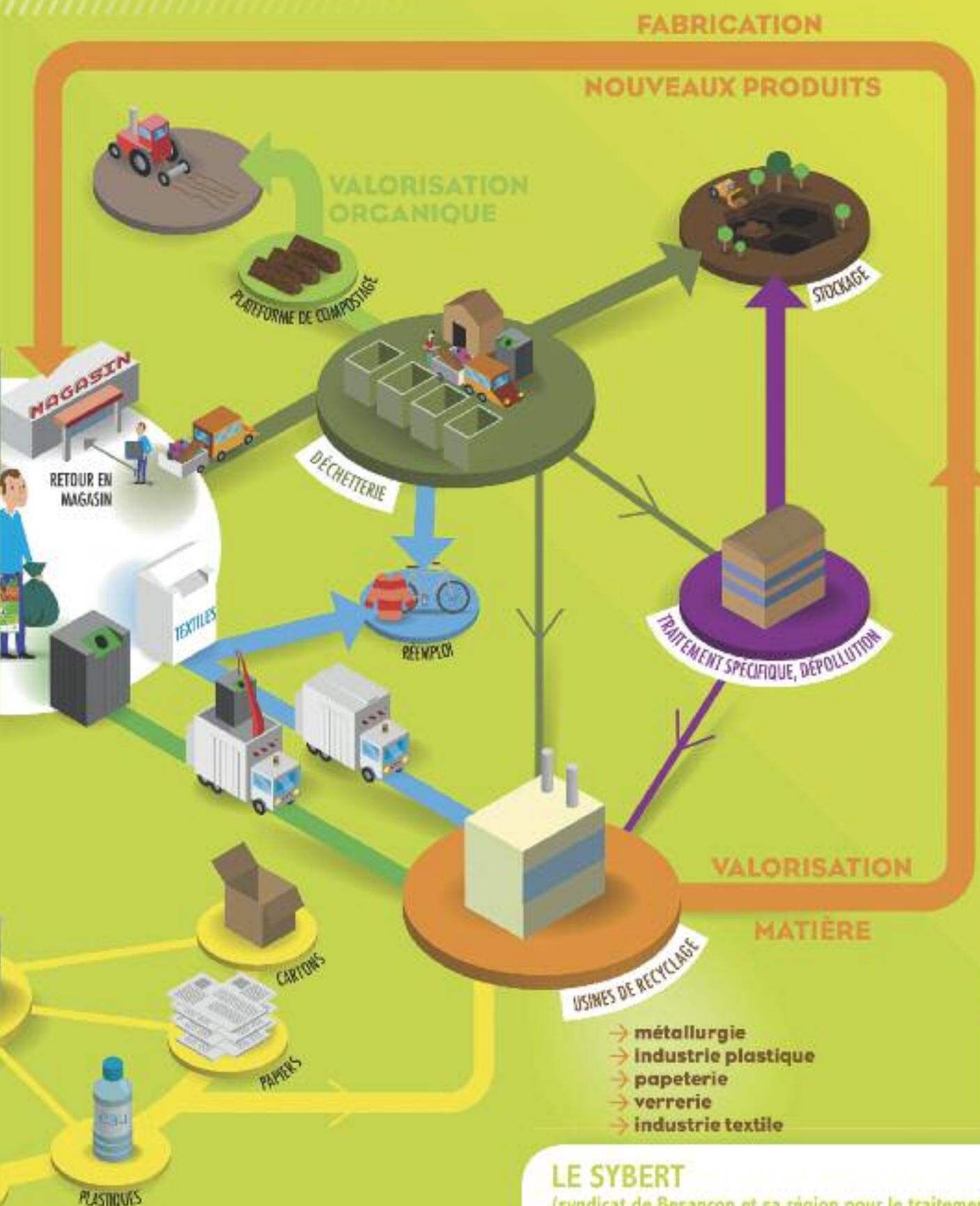
Le CYCLE des déchets ménagers



LE GRAND BESANÇON

Il gère :

- la mise à disposition des bacs auprès des habitants
- la collecte dans les communes des déchets résiduels et recyclables, du verre et des textiles
- la facturation de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères pour la collecte et le traitement.



LE SYBERT

(syndicat de Besançon et sa région pour le traitement des déchets)

Il regroupe 7 Communautés de Communes et le Grand Besançon (230 000 habitants au total) et gère :

- le traitement des déchets (centre de tri, usine d'incinération)
- les déchetteries
- le compostage de proximité
- les actions de réduction des déchets.

Espace d'expression libre des élus communautaires

Grand Besançon Magazine ouvre ses colonnes aux élus des différents secteurs géographiques de l'agglomération. Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À la périphérie

SECTEUR EST

■ LE POINT DE VUE DE ALAIN BLESSEMILLE

Politique d'accueil de gens du voyage

Dans le cadre du schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage, la CAGB est porteuse des projets de sédentarisation des populations présentes sur son territoire. En tant qu'élus sous le contrôle de l'autorité administrative, nous agissons à la fois au regard de nos obligations réglementaires, et pour nos administrés en nous efforçant de promouvoir le « bien vivre ensemble ». En ce sens, nous ne pouvons plus ignorer les besoins d'un grand nombre de voyageurs contraints ou désireux de s'intégrer au droit commun, et pour lesquels l'État et le Conseil général commandent une réponse locale.

Je souhaite rassurer les diverses craintes exprimées : les bénéficiaires seront choisis pour leur volonté d'adopter ces nouveaux modes de vie et de respecter les règles que cette évolution implique. Le Grand Besançon y veillera, en encadrant les familles concernées via un accompagnement social et financier pour les projets de terrains familiaux et en régissant les conditions de vie sur ces terrains. Sous l'impulsion intercommunale, les communes doivent valoriser cette démarche comme elles le font chaque jour en matière d'habitat ou de politiques sociales.

Alain Blessemille

Maire de Braillans

Vice-président du Grand Besançon

SECTEUR NORD

■ LE POINT DE VUE DE CATHERINE BOTTERON

En attendant la fibre optique

Nos entreprises attendent avec impatience la fibre optique. Pas une semaine sans une réclamation en mairie pour insuffisance de débit, impossibilité de recevoir des fichiers lourds, lenteur des communications. Sur le secteur Nord proche de la gare TGV équipée en fibre, les élus pensaient bénéficier d'un réseau performant. La CAGB est en pointe sur les moyens de communication avec le déploiement de la fibre et le DATA CENTER. Tous les Bisontins sont assurés de recevoir le très haut débit d'ici à 2017. À Châtillon-le-Duc, les 200 entreprises utilisent largement le Net et le travail à domicile se développe

grâce à la dématérialisation. Les Grand Bisontins devront attendre 2020 pour être desservis. En 2014 la CAGB a perçu les recettes fiscales des Châtillonnais à hauteur d'un million d'euros dont un peu plus d'un tiers du montant global est rétrocédé à la commune. Châtillon-le-Duc a investi 123 M€ TTC sur la zone d'activité du Pré Brenot. Les acteurs économiques sont en droit de nous interpeller pour leur donner les moyens de développer leur activité.

Catherine Botteron

Maire de Châtillon-le-Duc

Conseillère communautaire du Grand Besançon

SECTEUR OUEST

■ LE POINT DE VUE DE DANIEL PÂRIS

Nos communes sont-elles en « fin de vie » ?

Durant les trois prochaines années, les collectivités locales, dont font partie toutes les communes de la CAGB, quelle que soit leur taille, vont être confrontées à une diminution drastique des dotations de l'État et ce afin de réduire la dépense publique. Après le matraquage fiscal, voire « ras-le-bol fiscal » de ces dernières années exercé sur le dos de nos concitoyens, il ne me paraît pas choquant que les collectivités locales participent à l'effort de redressement, des économies étant toujours possibles. Encore faudra-t-il que la réduction de ces dotations soit juste, équilibrée et ne mette pas en péril notre fon-

ctionnement de proximité. Pour que cette réduction soit acceptable et acceptée, il conviendrait que l'État montre l'exemple dans sa gestion et :

- arrête les transferts de charge,
- se lance enfin dans de grandes réformes structurelles,
- mette fin à l'empilement des normes, lois et décrets qui coûtent très cher aux collectivités et à l'État lui-même.

Pour cela, il faut du courage et de la volonté, ce qui en principe est l'essence même d'un dirigeant...

Daniel Pâris

Maire de Mazerolles-le-Salin

Conseiller communautaire du Grand Besançon

SECTEUR PLATEAU

■ LE POINT DE VUE DE ANDRÉ AVIS

Circulation aux entrées de ville

Heureux suis-je, étant retraité, je n'ai plus à me rendre sur mon lieu de travail ! Chaque matin, la radio rappelle les mêmes difficultés d'accès à Besançon, circulation chargée dans la côte de Morre, de Larnod, bouchon à Micropolis, etc. Nous avions pensé, nous élus du secteur Plateau à la CAGB, que la réalisation de la voie « TRAM » allait améliorer la circulation aux entrées de ville, que nenni ! Rien du tout ! Il faut se résigner, tant que le tronçon « Beure-Micropolis » ne sera pas à 2x2 voies, les difficultés persisteront sur cette entrée qui est aussi voie de contournement. Quand et comment s'en sortir ?

Quelles actions nos nouveaux parlementaires vont-ils engager pour faire avancer le dossier auprès de l'État ? Manque d'argent ? Il s'en est trouvé pour réaliser une plateforme de pesage des poids lourds à la sortie du tunnel de La Vèze ! À croire qu'il est plus facile d'organiser les contrôles et la répression que de faciliter les trajets de ceux qui travaillent ! Courage ! Ça ira mieux demain !

André Avis

Maire d'Arguel

Conseiller communautaire du Grand Besançon

SECTEUR SUD-OUEST

■ LE POINT DE VUE DE SYLVIE THIVET

Une nouvelle école

Enfin ! Voilà 27 ans que la commune d'Osselle espérait l'acquisition d'une maison située en son centre. Cela a pu être concrétisé en juillet 2014. Cette bâtisse, en ruine, située au cœur de la commune, c'est le site de notre future école en accord avec la convention signée par les trois communes du RPI. Mais si l'intercommunalité devient une préférence, elle s'effectue au détriment des petites communes, qui voient dans leur école un cœur qui bat au rythme des enfants.

Si l'intercommunalité est perçue comme une solution pour faciliter les échanges, que

deviennent les progrès liés à Internet, à la webcam, aux téléphones portables, à la visioconférence, qui permettent de communiquer sans se déplacer ? Si l'intercommunalité est perçue comme un gain financier (un seul directeur pour l'ensemble des écoles du RPI), cela n'exclut pas la répartition des pôles éducatifs sur les différentes communes. Avec ce projet, nous souhaitons pour nos écoliers une structure à taille humaine, où chaque élève pourra s'épanouir, se développer, à l'aide de ses repères familiaux structurants. Nous souhaitons ardemment que notre projet voit le jour.

Sylvie Thivet

Conseillère communautaire du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE DOMINIQUE SCHAUSS

La stratégie économique du Grand Besançon : des résultats concrets

La CAGB s'est dotée d'une stratégie de développement économique en 2010 afin d'accompagner et de stimuler l'activité et l'emploi de notre agglomération.

Besançon premier pôle microtechnique en France et en Europe :

Si l'horlogerie a subi la crise durant les années 1970, les savoir-faire et la qualité de la main-d'œuvre sont restés bien vivants. Le Grand Besançon, avec l'ensemble des acteurs économiques, a su créer les conditions pour hisser Besançon comme pôle microtechnique leader en France et en Europe.

TEMIS compte 2 500 emplois :

Le parc d'activités TEMIS, initié par le Grand Besançon, est le symbole de cette réussite avec ses 2 500 emplois créés. La maison des microtechniques « Temis Innovation » y fédère de nombreuses entreprises de microtechniques et assure le lien avec les laboratoires de FEMTO-ST (plus de 700 chercheurs) d'UTINAM, avec l'École nationale supérieure de micromécanique et des microtechniques, et l'ISIFC (école d'ingénieurs en biomédical).

La santé, un autre secteur très prometteur :

Les biothérapies, les dispositifs médicaux intelligents, l'e-santé, se développent et ouvrent des perspectives d'avenir considérables. « TEMIS santé » situé derrière le CHRU compte déjà près de 1 000 emplois. Le Grand Besançon prépare « Bio-innovation », ce sera le pendant de la maison des microtechniques pour la santé. Avec des équipes de chercheurs et de thérapeutes de renommée mondiale, grâce à l'excellence de l'Établissement français du sang (EFS) et ses nouvelles thérapies cellulaires, le futur s'invente chaque jour.

La politique économique du Grand Besançon, un accélérateur de compétitivité :

Le Grand Besançon s'est doté d'une politique très volontariste et d'outils performants, pour le développement et l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. Il investit dans les parcs d'activités sur l'ensemble du territoire communautaire. Il participe au Fonds régional d'innovation et a versé, depuis 2006, 2,1 M€ pour une trentaine de projets. Il a été à l'origine d'AKTYA, société d'économie mixte dédiée à l'immobilier d'activité. Cet outil a permis l'implantation d'une dizaine d'établissements depuis sa création en 2010.

Dominique Schauss
Vice-président du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE FRANÇOISE PRESSE

La transition énergétique possible et nécessaire

Le Grand Besançon a signé la Convention des maires pour le climat dès décembre 2008. Depuis 2012, la CAGB s'est engagée dans un Plan climat énergie territorial (PCET) et elle a progressivement rendu plus écologique l'ensemble de ses politiques (transport, logement...). Il s'agit maintenant de passer à la vitesse supérieure, il y a urgence.

En effet, le cinquième rapport du Groupement international des experts climatiques (GIEC) est alarmant, il prévoit qu'au rythme actuel de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la hausse de la température moyenne de la planète dépassera les 2°C dès 2030. C'est la température moyenne critique que la communauté internationale a considéré qu'il ne fallait surtout pas franchir pour ne pas mettre l'humanité en grand danger.

Nous, élus à l'agglomération, dans les communes membres de l'agglomération ou simples citoyens, devons sans rechigner amplifier nos actions en faveur de la transition énergétique et écologique. Ce sont nos choix politiques, nos habitudes de consommation, de production, de mobilité, de logement..., qui sont en jeu. Le défi est immense mais inévitable.

Françoise Presse
Vice-présidente du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE JACQUES GROSPELLIN

Pour que notre Université vive pleinement

La loi du 22 juillet 2013 impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de faire partie d'un regroupement. Les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne ont choisi d'être une Communauté d'universités et d'établissements (COMUE). L'objectif officiel est de favoriser la mise en commun de compétences, de gagner en cohérence et en lisibilité. Plus concrètement, il s'agit de remettre de l'ordre dans l'enchevêtrement des structures, de supprimer les formations doublons, de mutualiser des services communs.

La nouvelle COMUE Bourgogne Franche-Comté correspond à un territoire de 47 000 km² qui ira de la lisière de l'Île-de-France aux marches de l'Alsace. Si ce regroupement vise une visibilité plus grande, internationale notamment, il risque de créer un éloignement des étudiants et des personnels des centres de décision. Si les économies visées sont les bienvenues, il ne faut pas priver notre Université de ressources capitales.

Notre Communauté d'agglomération doit tenir toute sa place dans ce nouveau regroupement, pour conserver un lien permanent avec les besoins des entreprises locales, créatrices d'emploi, et pour attirer et conserver les jeunes diplômés. Nous veillons à ce que notre Université bénéficie des engagements de l'État à la hauteur des enjeux d'enseignement, de recherche et d'innovation qui font une des richesses de notre territoire du Grand Besançon.

Jacques GrosPELLIN
Conseiller communautaire du Grand Besançon
Sénateur du Doubs

■ LE POINT DE VUE DE JULIEN ACARD

Le FN doit pouvoir s'exprimer dans ces colonnes !

À l'unanimité moins les deux voix de vos élus FN, le Grand Besançon s'est prononcé en juin dernier pour la modification des tribunes de « libre expression » du présent magazine. Subtile, la mesure impose une rotation entre les groupes politiques de la ville de Besançon, sans concerner ni le PS, ni l'UMP qui pourront exprimer leurs points de vue à chaque numéro. Personne n'est dupe. Cette disposition vise directement le Front National dont le candidat Philippe Mougin a pourtant été élu comme MM. Fousseret et GrosPELLIN. Le principe du respect du pluralisme dans l'expression des tendances représentées, aurait dû assurer au FN une tribune permanente. En conséquence, j'ai saisi le Tribunal Administratif de Besançon. Dans l'attente de sa délibération, comptez sur notre créativité pour continuer à dénoncer les turpitudes du système UMPS.

Julien Acard
Conseiller communautaire du Grand Besançon

AMAGNEY

Un nouvel écrin pour la mairie



Les Magnoulots peuvent se réjouir. Oui, les habitants d'Amagney ont en effet depuis cet automne une nouvelle mairie en remplacement de l'ancien bâtiment, « trop petit, plus du tout aux normes et sans parking », résume Thomas Javaux, maire de la commune.

C'est au cœur du village, à deux pas des terrains de sport, que le projet a vu le jour après quatre ans d'études et de travaux, avec l'assistance technique du Grand Besançon.

« Une aide formidable car il fallait gérer 18 marchés, poursuit Thomas Javaux. Pour une petite mairie, c'est une mission quasi impossible. » Le résultat est à la hauteur de l'investissement d'1,2 M€ : un habillage de couleur chocolat et de briquettes beiges recouvre l'édifice de deux niveaux, estampillé haute qualité environnementale, et qui abrite les services municipaux mais aussi une salle socioculturelle intergénérationnelle (exposition permanente, associations, rythmes scolaires...).



Outre les derniers cris technologiques sans émission de gaz à effet de serre (VMC double flux, éclairage à LED, géothermie profonde avec cinq puits de 100 m pour le chauffage et le refroidissement), l'accessibilité pour les personnes handicapées est maximale (ascenseur, rampe d'accès pour les malvoyants...). Construite sur un vaste terrain d'1 ha d'un seul tenant, la mairie devrait être complétée, sur les 40 ares encore vierges, par des logements pour les seniors.

OSSELLE

Une maison bientôt transformée en école



27 ans. C'est le temps que la municipalité a dû patienter avant de pouvoir acheter la grosse bâtisse, idéalement située au cœur du village, dans le triangle

mairie, église, et qui deviendra d'ici à la rentrée 2016 l'école communale. Le problème d'héritage latent enfin résolu, la vente a été effectuée en 2014 et la démolition de la maison en ruine entreprise mi-décembre. L'école actuelle d'Osselle, qui fonctionne en RPI (regroupement péda-

gogique intercommunal) avec les communes de Roset-Fluans et de Routelle, accueille une cinquantaine d'enfants. L'établissement n'étant plus conforme au nombre d'élèves, que ce soit en salles de classe comme en espaces dévolus aux pratiques ludiques ou sportives, la municipalité n'avait pas d'autre choix que de rénover... ou de faire du neuf. Les appels d'offres seront lancés au printemps après de nécessaires concertations sur les attentes des enseignant(e)s en termes de salles, d'agencement, d'espaces de jeux... Le futur bâtiment accueillera la même répartition d'enfants par commune, soit deux classes, leur permettant de conserver leur classification en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).



BOUSSIÈRES

La bibliothèque intercommunale fête son demi-siècle !

Que de chemin parcouru depuis les 45 livres en prêt, en 1964 ! A l'époque, les ouvrages, arrivant en bibliobus depuis Besançon, étaient présentés dans une petite salle de la mairie de Boussières. Aujourd'hui, la bibliothèque intercommunale – installée dans ses locaux actuels depuis 1999 – affiche une belle santé avec plus de 22000 œuvres disponibles : livres, bandes dessinées, livres pour enfants, CD et DVD. Et les bibliovores peuvent découvrir de nombreuses nouveautés : par exemple, le dernier livre d'Amélie Nothomb était en prêt dès le lendemain de sa sortie.



Sous la houlette de Jacques Drouhard, une équipe de bénévoles passionnés accueille 1400 adhérents (pour 3600 habitants sur les communes limitrophes !). Ceux venant d'Abbans-Dessus, Abbans-Dessous, Boussières, Busy, Thoraise, Torpes ou Vorges-les-Pins bénéficient d'une adhésion familiale de 12 €. Elle est de 24 € pour les habitants d'autres communes. Et on vient de loin pour profiter de l'horaire de soirée du vendredi, de 16h à 19h30. La bibliothèque est aussi ouverte le mercredi de 13h à 16h30.

➔ Plus d'infos au 03 81 56 53 99.



FONTAIN / TALLENAY

Championnes du monde !



Sacrées championnes du monde de voile contact fin août, Charline Delay et Cindy Collot, filmées par David Huet, leur vidéaste, sont avec celui-ci du Grand Besançon.

C'est une première mondiale: jamais une équipe 100 % féminine n'avait gravi la plus haute marche du podium en voile contact séquence à 2! Un challenge d'autant plus difficile que Charline, originaire de Tallenay, et Cindy, de Fontain, concouraient face à 18 équipes cet été, en Bosnie. « *En parachutisme, les équipes peuvent être mixtes; un binôme féminin n'est jamais monté sur la plus haute marche des mondiaux en séquence à 2. On est donc super-fières!* », soulignent les jeunes femmes, respectivement interne en chirurgie vasculaire à Strasbourg pour Charline et infir-

mière à Avanne pour Cindy. David le vidéaste, militaire originaire de Devecey, tient quant à lui la caméra et saute juste derrière ses coéquipières, qui sont les « performers ». Après une sortie d'avion à 2200 m, le duo doit réaliser cinq figures imposées, en les enchaînant un maximum de fois en une minute. L'équipe est à bonne école, s'entraînant assidûment à La Vèze, aux côtés de Jean-Michel Poulet le directeur technique national, lui-même plusieurs fois champion du monde. Déjà championnes de France à 2 et à 4, Charline et Cindy sont coéquipières depuis 2011 et sautent chaque année 450 fois. « *Ça tisse des liens, sourit le duo. On jongle avec nos emplois du temps pour s'entraîner sans relâche de mi-mars à mi-novembre, à une cadence soutenue puisque nous enchaînons 16 sauts par week-end et une cinquantaine par semaine!* » Un titre hautement mérité!

Deux Grand Bisontines qui survolent leur discipline au niveau planétaire.

THISE

Mordus d'écran, première !

Ce soir-là, au crépuscule... Premiers mots d'une nouvelle romantique? Refrain d'une chanson? Non. Mais le titre du long-métrage à suspense que sort cet hiver la troupe thisienne «Mordus d'écran», tout récemment créée par un fondu du 7^e art, Anthony Chalon. Cet atelier de cinéma se frotte à la réalisation de films, fictions ou documentaires, tournés dans l'agglomération dans des conditions quasi professionnelles même si comédiens et techniciens conservent leur statut d'amateurs. «Nous montons nos projets de A à Z, écriture de scénario, mise en scène, supervision des prises de vues, montage... Pour cette première réalisation, nous avons bénéficié du soutien de sponsors privés locaux et de l'aide de la municipalité de Deluz.



Nous avons fait appel aux compétences de régisseur de Pierre-Antoine Loisy, et tourné tous les week-ends, de mai à novembre. Le casting rassemble treize acteurs ayant pour les uns l'expérience d'un plateau de tournage, pour les autres, celle des planches.» Le pitch du film: l'histoire de Paul devenu amnésique à la suite du coma de sa mère. Perte de mémoire effective, complot, paranoïa? «L'idée du scénario m'a longtemps trotté dans la tête. Je l'ai écrit en 8 mois; il en aura fallu autant pour le réaliser. D'abord diffusé sur Besançon et dans ses alentours, il concourra ensuite à de nombreux festivals. Une version démo de la première scène, la bande-annonce ainsi que les photos, le journal et les secrets de tournage sont sur www.facebook.com/cesoirLa, où figure également notre court-métrage inaugural réalisé à l'occasion d'Halloween, et qui nous sert de carte de visite virtuelle!»

➔ a.chalon@live.fr - 06 31 39 79 71

FONTAIN

Esprit de bestiaire chez Ibride



Une autruche devenue console, un ours massif transformé en bibliothèque, d'élégants animaux habillés en dandys qui se revendiquent plateaux de décoration... Surgies de l'imaginaire de Carine Jannin,

éditrice, Rachel et Benoît Convers, graphiste et designer, fondateurs d'Ibride – comme son homonyme «hybride», les collections ont deux fonctions, décorative et fonctionnelle–, ce bestiaire surfe sur la vague d'un succès international. Installés à Fontain, le trio et son équipe de 12 salariés y trouvent une vie de qualité et des fournisseurs franc-comtois de confiance. Ibride s'est lancée depuis 1996 dans le marché du design d'objets, un marché de niche, mais réparti sur une échelle internationale. La société en a fait un axe principal de son développement commercial: elle exporte ses créations dans plus de 50 pays à travers le monde, réalisant 55 % de son chiffre d'affaires à l'export. Dans



cette logique, Ibride sera présente dans des salons majeurs du design en 2015: Londres, Shanghai et Miami et chez les particuliers, sans doute comme chez l'actrice Susan Sarandon, fan de la première heure.

➔ Infos: www.ibrade.fr

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Tailler dans l'histoire de Roche



À Roche-lez-Beaupré comme partout en France, en Allemagne et ailleurs, le devoir de mémoire s'est dignement exprimé à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale.

L'un de ses conseillers municipaux, Philippe Coutin, a même spécialement édité, avec le concours de la municipalité, une parution illustrée de 15 pages intitulée *La Grande Guerre à Roche*. Passionné d'histoire, cet agronome à la retraite a exhumé des archives (cartes postales, courriers, journal de son grand-oncle Lucien Monnot, bulletin paroissial de l'époque) et puisé au fonds documentaire du site « Mémoire des hommes », pour restituer la matière de ces quatre années de destruction massive. « J'ai interviewé également bon nombre d'ânés rochois qui ont fourni les uns des documents personnels, les autres les témoignages et



Philippe Coutin s'est replongé dans l'histoire de la Grande Guerre à Roche.

anecdotes édifiants sur les conditions de vie d'alors. À partir des noms gravés sur le monument aux morts pour la France, j'évoque les disparus originaires de la commune (28,5 ans de moyenne d'âge...). Je raconte la préparation militaire des jeunes gens en vue de l'appel, le pseudo-bombardement de Roche du 15 août 1916, les réquisitions, le quotidien des poilus, les lettres envoyées du front, les stigmates locaux toujours visibles, telles les tranchées creusées pour l'exercice et pour résister à une percée en Franche-Comté. » Tirée à 1200 exemplaires, distribuée dans toutes les boîtes à lettres du village, cette plaquette commémorative sera suivie d'un ouvrage sur l'histoire de Roche du XIII^e siècle à nos jours.

➔ Infos: phil.coutin@gmail.com

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

Un grillon et des puces



La quatrième édition du cross du Grillon se déroulera dans la bonne humeur le 24 janvier à Dannemarie-sur-Crête. Cette année, pour la première fois, les participants seront équipés de puces. « Les coureurs qui viennent pour le chrono auront ainsi des résultats plus précis. Mais on sait que certains viennent aussi pour le plaisir et regardent seulement si les copains sont devant ou derrière ! », sourit François Rauscher, organisateur de la manifestation. Deux parcours non chronométrés de 1 et 3 km s'adressent aux enfants et adultes amateurs, tandis que les deux autres parcours de 4 et 8 km satisferont les compétiteurs plus chevronnés. Entièrement visible depuis le départ, le parcours sillonne les champs et bois du village. « Il n'y a aucun passage sur la route, on est dans la nature. Pour le moment, nous n'avons jamais eu de pluie, mais une année il faisait -10°. Nous aimerions avoir une fois de la neige, pour profiter d'un joli cross blanc », sourit-il. Entièrement gratuit, le cross du Grillon accueille les coureurs de tous âges et de tous niveaux.



➔ Cross du Grillon, le 24 janvier à Dannemarie-sur-Crête, inscriptions gratuites et obligatoires avant le 23/01/2015.

Plus d'informations sur:

www.lacoursedugrillon.fr

Mail: coursedugrillon@laposte.net

Tél. 06 89 58 39 90 et 06 31 05 87 37.

LARNOD

Dessine-moi un mouton... et une montre

Une tortue, un mouton et un lapin faisaient la course... dans une fable de La Fontaine? Bien loin du fabuliste du XVII^e siècle, c'est sur une montre tout ce qu'il y a de plus contemporain que courent ces petits animaux. Designer industrielle à son compte installée à Larnod, Anne Frachebois a sorti en novembre dernier « Ma première montre » pour enfants.



Sous la marque Mademoiselle Anne, cette création a pour objectif « de combler un manque et d'apporter de la clarté et du concret aux petits en âge d'apprendre l'heure ». La lente tortue marque donc les heures, le mouton, plus alerte, les minutes, tandis que le rapide lapin galope sur les secondes. La jeune femme s'est entourée de fabricants en majorité comtois pour réaliser cette première série... en petite série. Quoique. Les cent premiers exemplaires, avec leur joli bracelet de couleur, complétés par un livre illustré (le tout à 89 €), ont très vite trouvé preneurs. À découvrir aussi en dépôt-vente à la Citadelle et bientôt au musée du Temps.

➔ Infos: www.mademoiselle-anne.fr

Jean-François Delforge, la fibre humaine au cœur de l'innovation biomédicale

«À travers le monde, une personne est soignée avec nos dispositifs médicaux toutes les cinq minutes.» Derrière la fierté de l'entrepreneur, c'est aussi la fibre humaine de Jean-François Delforge qui ressort quand il évoque ainsi l'activité d'Alcis. En effet, avec sa formation d'ingénieur généraliste, le quinquagénaire aurait pu embrasser une carrière dans un tout autre domaine industriel que le biomédical.



Jean-François Delforge est le dirigeant heureux d'une PME florissante.

C'est toujours la dimension humaine qui l'a poussé à créer sa propre société, en 1999. Après douze ans passés dans des grands groupes, la valse des rachats et des plans sociaux avait alors fini par le lasser. «Un jour, des inconnus ont frappé à ma porte, en disant: "On est les nouveaux propriétaires." Ce moment de vie a été le déclic pour créer une entreprise à échelle humaine.»

Après avoir navigué à travers la France, Jean-François voulait aussi «poser (s)es valises». Mais où? Ça ne s'est pas fait totalement au hasard. «En poste à Nancy, je travaillais avec le Bisontin Serge Piranda, président de Statice Santé. Il m'a fait connaître la richesse du tissu d'entreprises franc-comtoises qui constituent une formidable boîte à outils pour développer des solutions médicales.»

Alcis est donc créée à Besançon, du côté de la pépinière d'entreprises du chemin de

Palente. «Je suis arrivé dans un bureau vide, mais j'avais le cœur vaillant, car j'étais bien entouré: outre Serge Piranda, Étienne Malher et Sylvain Siegel – des spécialistes du biomédical – ont investi dans la société. J'y ai aussi mis toutes mes économies.» Et comme souvent dans une aventure entrepreneuriale, il y a la présence sans faille d'un(e) conjoint(e). «Mon épouse compte parmi les premiers salariés d'Alcis.»

UNE AVANCÉE MONDIALE POUR SOIGNER L'ÉPILEPSIE

Afin de poursuivre son développement, l'entreprise emménage en 2011 à Bioparc, au sein de TEMIS Santé sur les Hauts du

Chazal. «Nos locaux précédents devenaient vétustes, mais nous n'avions pas les moyens de déménager. Situé en zone franche, Bioparc est devenu une évidence, grâce à l'implication des élus du Grand Besançon, de la direction de TEMIS et de la SEDD. Au 1^{er} décembre, nous avions des locaux simplement bétonnés et le 24, nous y amenions nos machines! Ce défi a été relevé grâce à mes collaborateurs et à ma famille qui ont réalisé des travaux le week-end.»

Trois ans après, Alcis vient de prendre un beau virage avec son projet HOBbit, primé lors du dernier concours Pitch Innovation de Lyon. Il s'agit d'une sonde implantable dans le cerveau qui vise à améliorer le traitement de l'épilepsie sévère. Elle permet de mesurer l'activité cérébrale à sa source et de réaliser un diagnostic préopératoire chez l'enfant, dès avant que les os crâniens soient solidifiés. À la clé, le traitement peut s'envisager à 18 mois, contre 3 ans aujourd'hui. «Pour l'heure, nous en sommes aux tests. En cas de succès, cela permettrait de sauver des vies. C'est une motivation énorme pour les 25 collaborateurs de l'entreprise, dont bon nombre sont parents.»



Bioparc 2 est opérationnel!

Après le succès du premier Bioparc, où Alcis s'est implantée, un second bâtiment a ouvert ses portes, en ce début d'année. Il offre 1700 m² de solutions locatives aux entreprises biomédicales. «Un étage de Bioparc 2, soit 570 m², est d'ores et déjà occupé par un laboratoire», explique Bruno Favier, directeur de TEMIS. Les locaux encore disponibles sont loués à partir de 50 m², avec un tarif très attractif: 135 € HT/m² par an.

Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

Samedi 24 janvier
Grand bal country

ÉCOLE-VALENTIN

Avec l'orchestre Silver Colt
Centre d'activités et de loisirs, à 21h
Rens. 06 74 22 26 81

Samedi 31 janvier
Atout cœur

MARCHAUX

Pièce de théâtre par la compagnie « À vos masques »
Salle polyvalente, à 20h30
Rens. 03 81 55 85 79

Samedi 31 janvier
Gala de gymnastique

THISE

Gymnase, à 18h
Rens. 06 10 55 53 34

Samedi 7 février
Soirée moules-frites

GENNES

Organisée par le Comité des fêtes
Salle polyvalente, à 20h
Rens. 03 81 55 89 00

Samedi 7 février
Atout cœur

CHALÈZE

Pièce de théâtre par la compagnie « À vos masques »
Salle polyvalente, à 20h30
Rens. 03 81 55 85 79

Samedi 7 février
Gala d'accordéon

POUILLEY-LES-VIGNES

Avec l'ensemble des accordéonistes du département
Salle des fêtes, à 20h30
Rens. 03 81 59 01 12

Samedi 7 février
Loto

THISE

Organisé par l'Unité pastorale de Beaupré
Gymnase, à 19h30
Rens. 03 81 61 08 38

Vendredi 13 février
Spectacle

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Clotilde Moulin interprétera ses compositions personnelles
Salle des fêtes, à 20h30
Rens. 03 81 56 52 09

Samedi 14 février
Bourse aux vélos

TALLENAY

Organisée par les Cyclos de la Dame Blanche
Salle Charles-Molloy, de 8h à 16h
Rens. 03 81 58 85 65

Samedi 14 février
Atout cœur

PIREY

Pièce de théâtre par la compagnie « À vos masques »
Salle polyvalente, à 20h30
Rens. 03 81 55 85 79

Bientôt les premiers légumes !



Bien que l'hiver franc-comtois ne soit pas terminé, les premiers légumes du jardin vont bientôt refaire leur apparition sur les étals de Ty Frutti. Jeune maraîcher installé à La Chevillotte, Lionel Bideaux propose la vente directe de ses fruits et légumes à Tarcenay. D'ici quelques semaines,

les récoltes seront suffisantes pour fournir des paniers hebdomadaires aux adhérents de Ty Frutti. Grâce à la reprise d'un verger proche de ses terres actuelles, Lionel proposera dès le printemps prochain un espace de libre cueillette de fruits. Le circuit court par excellence !

Ty Frutti, La Grange Melot, 25620 La Chevillotte, 06 67 22 44 53
tyfrutti@gmail.com, vente directe devant la boulangerie de Tarcenay ou à la serre de La Chevillotte.

Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey** : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Pelousey** : 2^e samedi du mois de 9h à 13h
- **Marché de Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Gennes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus** : Place de l'église, tous les dimanches de 9h à 12h
Rens. 03 81 58 76 11



Le Surnatural Orchestra en résidence pas très surveillée aux 2 Scènes

Deux années aux 2 Scènes. C'est le temps que passera le Surnatural Orchestra en résidence de création à Besançon. Pour résumer l'œuvre de ce grand orchestre, parler de « musique vivante » relève de l'euphémisme, tant la vingtaine de musiciens déborde d'énergie et de talent. Durant deux saisons, le « Surnat' » viendra à la rencontre du public, en ordre plus ou moins dispersé : concerts de la troupe au complet, ciné-concerts, petites formes musicales, etc. Une résidence finalement pas très surveillée et qui constitue une bonne nouvelle pour les amateurs de jazz et de musiques venues des quatre coins du monde.

www.surnaturalorchestra.com



Samedi 14 février

Loto

NOVILLARS

Salle polyvalente, à 20h
Rens. 03 81 55 65 23

Dimanche 15 février

Bourse multi-collection

THISE

Organisée par le club des collectionneurs
Salle des fêtes, de 8h à 18h
Rens. 06 86 94 06 50

Vendredi 20 février

Tour de chant

BESANÇON

Organisé par l'association Solidarité Pérou, avec le chanteur Daniel Pelot
Petit Kursaal, à 20h30
Rens. 03 81 50 38 23

Samedi 21 février

Atout cœur

THISE

Pièce de théâtre par la compagnie « À vos masques »
Salle polyvalente, à 20h30
Rens. 03 81 55 85 79

Samedi 21 février

Loto

NOVILLARS

Salle polyvalente, à 20h
Rens. 03 84 82 36 65

Samedi 21 février

Soirée italienne

ÉCOLE-VALENTIN

Centre d'activités et de loisirs, à 19h30
Rens. 06 74 22 26 81

Samedi 28 février

Bourse aux vélos

THISE

Salle des fêtes, de 9h à 18h
Rens. 03 81 61 16 89

Samedi 28 février

Loto

THISE

Organisé par le club de gym
Gymnase, à 19h
Rens. 06 10 55 53 34



Concerts des écoles de musique du Grand Besançon

L'orchestre d'accordéons, la danse flamenca, le modern jazz, la chorale jazz «Vocalypso», feront vibrer les spectateurs sur des airs enlevés ou des tonalités plus mélancoliques.

Samedi 31 janvier à 20h - Petit Kursaal
Contact : 06 09 48 66 25

Autour de Richard Galliano...

Comme en 2011, la MJC Palente recevra l'accordéoniste Richard Galliano en résidence. À cette occasion, deux stages seront proposés aux musiciens autour de son répertoire singulier. Du 23 au 27 février, puis du 4 au 7 mai, une trentaine de musiciens seront en stage au sein d'un orchestre tous instruments qui se produira le mardi 26 mai au théâtre Ledoux. Au programme de Richard Galliano et de son quintet notamment : Bach, Vivaldi, Piazzolla...

Au CAEM

Entrée libre pour toutes les dates

■ 23 janv. et 20 fév. de 20h à minuit
Jam session au Pixel : scène ouverte à tout musicien, animée par Marcjean et l'équipe du CAEM.

■ **Les vendredis et samedis soir de 19h30 à 22h30**

Session piano jazz au Pixel, ouverte à tout pianiste, encadrée par Sébastien Goret.

■ **Samedi 28 février de 19h à 22h :** concert jeunesse au centre Mandela.

■ **Appel à musiciens :** dans le cadre du projet mené avec le Surnatural Orchestra, en résidence à la Scène nationale, le CAEM attend les inscriptions des musiciens, principalement cuivres, pour former une fanfare. *Contact : 03 81 51 21 36.*

dons du sang

Jeudi 22 janvier

BESANÇON

Kursaal, de 10h à 14h
et de 15h30 à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

Jeudi 29 janvier

ÉCOLE-VALENTIN

Centre d'activités et de loisirs, de 15h30 à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

Jeudi 2 février

PUGEY

Maison du Temps libre,
de 17h à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

Lundi 16 février

POUILLEY-LES-VIGNES

Salle des fêtes, de 16h30 à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté - Hauts du Chazal
TEMIS Santé
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
Samedi de 8h à 12h
Arrêt tram UFR Médecine

Vous souhaitez annoncer une manifestation?

Écrivez au magazine : Grand Besançon - 4, rue Gabriel-Plançon - 25000 Besançon

Fax : 03 81 82 29 60 - magazine@grandbesancon.fr

Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine 68 (mars-avril) le 9 février. La publication de ces annonces est gratuite. La rédaction se réserve le choix des textes publiés.

2014 dans le rétro

L'année 2014 aura été une année riche en événements pour le Grand Besançon. Retour en images non exhaustif, sur 14 dates qui ont marqué ces 12 derniers mois.



▲ Au printemps, la **pépinière maraîchère** des Andiers ouvrait ses portes. Le Grand Besançon poursuit son soutien au développement des filières courtes.



◀ Pour la première fois, les **137 Conseillers communautaires** du Grand Besançon ont été élus au suffrage universel direct. Le 29 avril, les membres du Conseil étaient installés et ont réélu Jean-Louis Fousseret comme Président du Grand Besançon.



Les derniers **travaux du tram** et les essais techniques ▲ s'intensifient en mars 2014.



Le 12 avril, à l'occasion du premier anniversaire de la **Cité des Arts**, ▲ le Grand Besançon organisait une journée portes ouvertes qui a attiré plus de 4 500 personnes.



▲ Le **centre de maintenance** du tramway était inauguré le samedi 14 juin. Prélude à une autre inauguration quelques semaines plus tard...



▲ Ce dernier week-end du printemps était également l'occasion pour les Grand Bisontins de participer à **Jour de Plaisance** sur les bords du Doubs.



▲ Pour le jour le plus long de l'année, le solstice d'été, France Bleu, en partenariat avec les collectivités organisait les **24 heures du temps** à Besançon.



▲ Les concerts gratuits des **Mardis des rives** ont rythmé les bords du Doubs tout l'été comme ici à Avanne-Aveney.

Deux jours en jaune dans le Grand Besançon. **Le Tour de France** faisait une escale inédite dans l'agglomération le 15 juillet avant un départ d'étape le lendemain vers Oyonnax. Pour l'occasion, le soleil faisait son apparition pour la première fois sur cette édition, comme ici à Bousnières.

▶ Les **célébrations de la Libération** de la Seconde Guerre mondiale ont eu lieu tout au long de l'été comme ici à Beure.



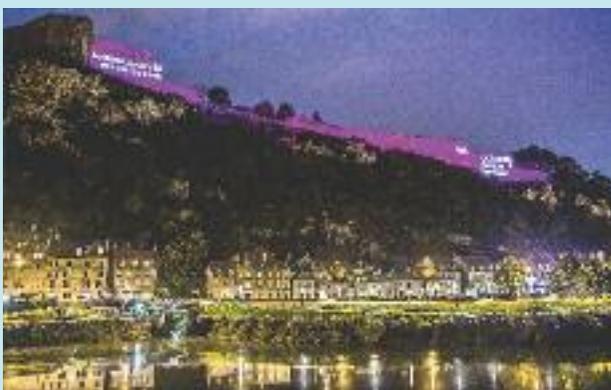
▲ Événement majeur de cette année 2014, **l'inauguration du tramway** du Grand Besançon, les 30 et 31 août. 70 000 personnes se sont réunies le long du tracé et le temps d'un week-end, pour participer aux nombreuses festivités et célébrer ce moyen de transport qui « MéTRAMorphose » le visage de l'agglomération.



▶ Du 23 au 26 septembre, le Grand Besançon accueillait **Micronora**, le salon biennal des microtechniques, réaffirmant ainsi le savoir-faire d'excellence de notre territoire dans ce domaine de pointe.



▲ Plus grand bâtiment de recherche public de Franche-Comté, **TEMIS Sciences** est désormais opérationnel et accueille les 260 personnes de l'Institut FEMTO-ST. Inauguration officielle prévue début 2015.



▲ Après le jaune pour le passage du Tour de France, puis le bleu pour l'inauguration du tram, la Citadelle s'est cette fois parée de rose au mois d'octobre pour sensibiliser à la **lutte contre le cancer du sein**.



▶ L'année se termine en lumière avec les **marchés de Noël**, comme ici au musée des Maisons comtoises à Nancray.



Retrouvez d'autres photos sur notre page dédiée en scannant ce QR code avec votre smartphone.



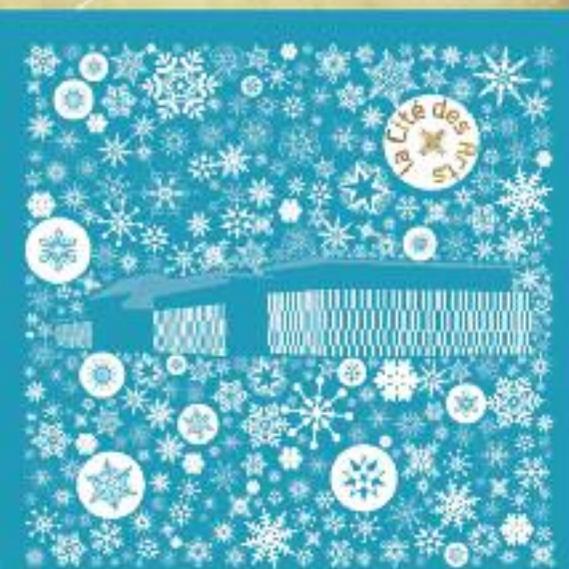
+
de
proximité



encore
+
durable



toujours
+
responsable



+
de
synergie



Meilleurs vœux 2015

Pour envoyer vos vœux ou visualiser les vœux électroniques du Grand Besançon,
connectez-vous sur www.grandbesancon.fr/voeux2015
ou flashez ce code avec votre mobile!

